

WE KNOW HOW PRECIOUS NATURAL RESOURCES ARE



#Resource saving

| | | | | | |
|---|----|--|-------|--|----|
| Déclaration du Président | 3 | Produire | 23 | Parties Prenantes & Gouvernance | |
| Ecoslops en bref | 4 | Émissions | 23 | Ecoslops loves its stakeholders | 46 |
| Le Développement Durable chez Ecoslops | | Energie | 24 | Parties prenantes | 47 |
| Principes, vision & valeurs | 6 | Eau & effluents | 25-26 | Ecosystème | 47 |
| Impact, Risques et Opportunités | 8 | Préserver | 27 | Communautés locales | 48 |
| Tableau de bord enjeux prioritaires | 11 | Biodiversité | 28 | Questions relatives aux consommateurs | 50 |
| Évaluation des performances ESG | 12 | Matrice de biodiversité | 29 | Pratique éthique des affaires | 56 |
| Le Pacte Mondial des Nations Unies | 13 | Social | | Indicateurs Corruption | 58 |
| Présentation de l'activité | 14 | Santé & Sécurité | 31 | Actionnariat / Fiscalité | 59 |
| Actualité du secteur | 17 | Indicateurs Santé & Sécurité | 33 | La Conseil d'administration | 60 |
| Environnement | | La Santé des collaborateurs | 35 | Résultats économiques | 61 |
| Prévenir | 19 | Diversité & Égalité des chances | 36 | Méthodologie | |
| Matériaux | 20 | Indicateurs diversité | 38-39 | Notes méthodologiques | 63 |
| Utilisation durable des ressources | 21 | QVT | 40 | Table de correspondance | 65 |
| Empreinte Carbone | 22 | Développement du capital humain | 42 | Glossaire | 70 |

SOMMAIRE

Précieuses Ressources

Par Vincent Favier

Président Directeur Général d'Ecoslops SA

Nos ressources naturelles, l'eau, l'air, la terre, sont mises à mal par l'activité humaine : maltraitées, surexploitées, polluées... Accentuée par le changement climatique, la pression exercée sur ces ressources entraîne un dérèglement qui se manifeste d'ores et déjà sous la forme de phénomènes climatiques extrêmes. Ces derniers rendent leur pérennité encore plus imprévisible. Pour assurer un monde soutenable aux générations futures, il faut prendre soin de nos ressources : les préserver, les exploiter de façon durable, optimiser leur utilisation puis les recycler pour générer de nouvelles ressources.

C'est la mission d'Ecoslops d'assurer une transition énergétique optimisant l'efficacité des ressources. Nous renouvelons donc notre engagement en faveur du Pacte Mondial et des 27 Objectifs de Développement Durables des Nations Unies cette année encore.

Dans ce rapport :

- **Préservation des stocks de matière première** - page 19
 - **Amélioration de l'efficacité énergétique** - page 24
 - **Amélioration du ratio d'intensité Carbone** - page 23
 - **Préservation de l'eau** - page 25
- **Contributions à la protection et à la restauration de la biodiversité** - pages 27, 28, 29

Sans oublier pour qui nous le faisons :

- **Social** - page 30
- **Parties Prenantes** - page 45

Ni comment nous le faisons :

- **Gouvernance** - page 55



*Ce rapport est recyclé : le texte des réaffirmations est en **gris foncé**, les nouveautés en **noir**. Pensez à l'environnement avant d'imprimer !*



Ecoslops En bref

au 31/12/2022

Société Anonyme au capital
de 5 180 576 €

Créée en 2009

Siège social

7, rue Henri Rochefort
75017 - Paris - France

Société cotée sur

Euronext growth

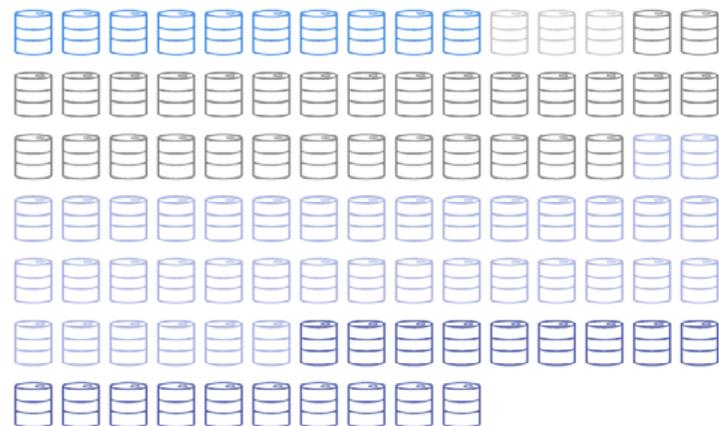
Code ISIN : ALESA

Eligible PEA-PME et FCPI

Chiffre d'Affaires : 19,03M€

Capitalisation boursière :

39,9M€



Production de combustibles et bitume recyclés

Sites d'activités

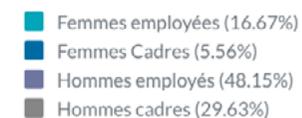
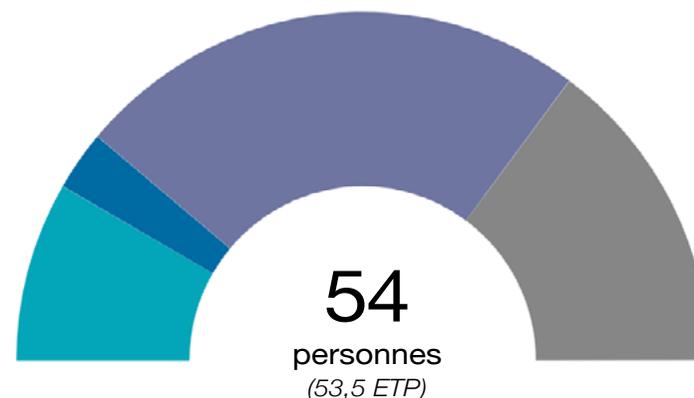
SINES

Portugal 2015



LA MÈDE

France 2021



Dont :
1 CDD (choisi)
1 temps partiel (choisi)

Répartition des effectifs par genre et par catégorie

Notre business model : l'économie circulaire des résidus hydrocarbonés

Ressources



Création de valeur



Financier
 Industriel
 Intellectuel
 Humain
 Relationnel
 Naturel

Notre conception du Développement Durable

Principes, gouvernance & engagements

Ecoslops a défini collaborativement et validé avec le Conseil d'administration la mission et les valeurs durables qui définissent sa raison d'être.

Valeurs

- L'ouverture d'esprit
- La polyvalence
- L'implication
- La sensibilité écologique
- L'exemplarité
- L'esprit d'équipe



Notre mission est de contribuer à la transition énergétique et à la préservation de l'environnement par le biais d'innovations permettant de préserver les stocks de matières premières et d'éviter les pollutions.

Notre ancrage dans l'économie circulaire, nos technologies et notre savoir-faire permettent une fabrication à faible intensité carbone de produits de seconde génération



Raison d'être

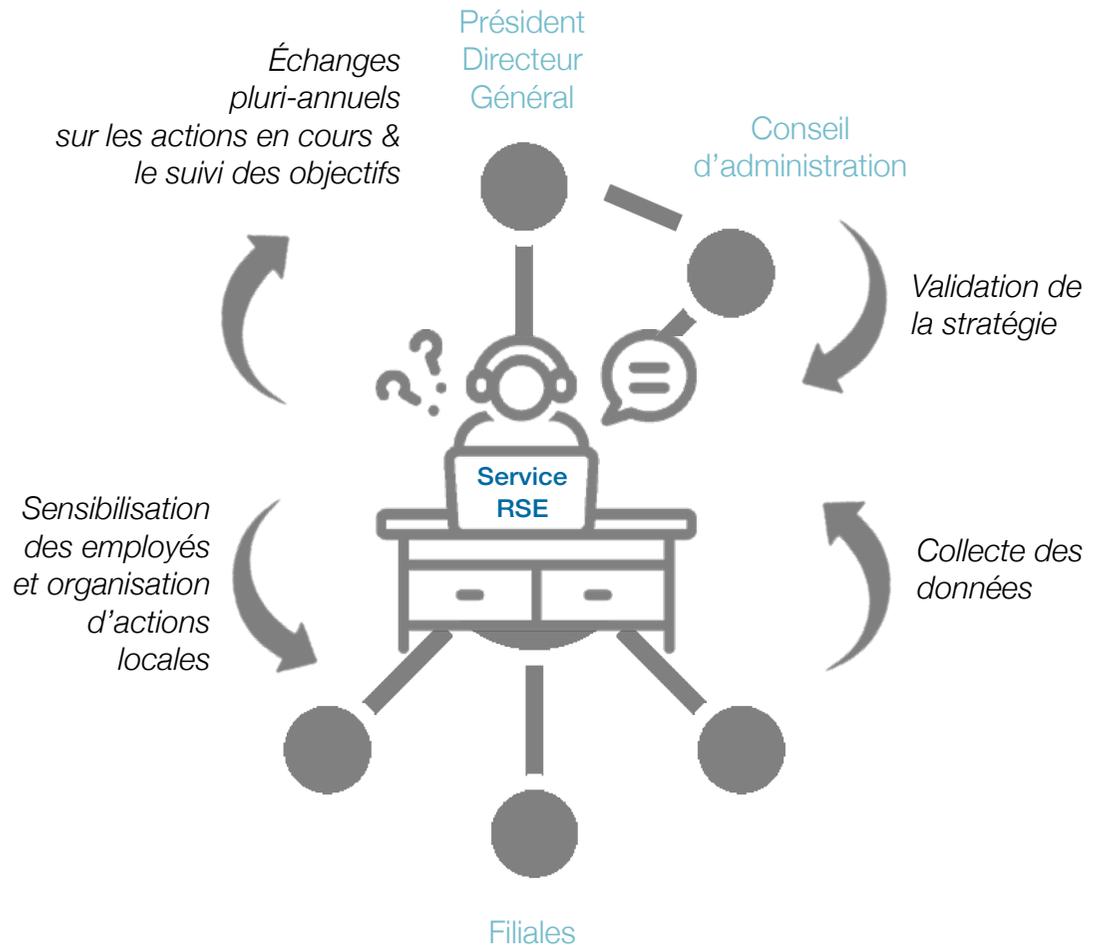
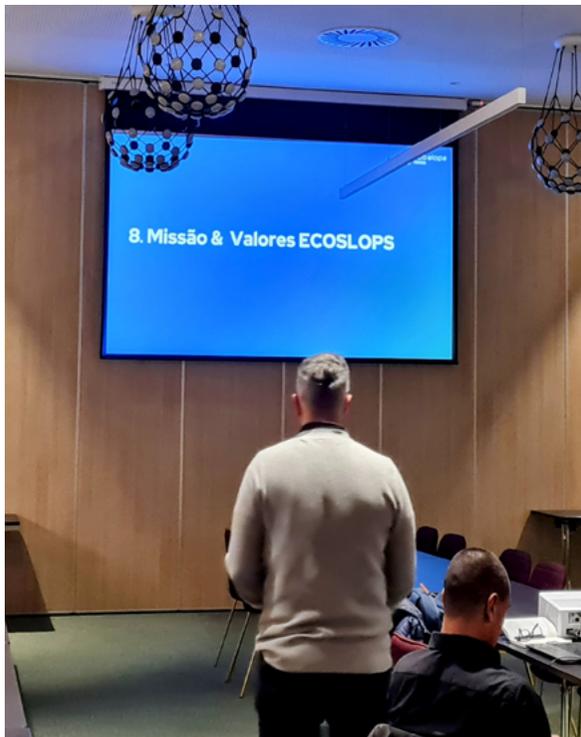
Vision

Toute ressource doit être optimisée.
La revalorisation des déchets hydrocarbonés doit faire partie intégrante de la transition énergétique.

Gouvernance de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

Les informations RSE de l'entreprise, collectées et analysées en circuit court, sont publiées sur une base volontaire et présentées au Conseil d'administration une à deux fois par an pour rendre compte des avancées et valider les orientations stratégiques.

Ce rapport est également approuvé par le Comité de direction.



Réunion générale Ecoslops Portugal - décembre 2022

Des points généraux sont organisés pour tous les employés. Ils sont ainsi tenus informés de l'activité de l'ensemble du Groupe. Ici une réunion Ecoslops Portugal, qui fut également l'occasion de rappeler la mission et les valeurs de la société.

Impacts, risques et opportunités

Ecoslops, avec l'aide de parties prenantes internes et externes (consultation formelle et informelle), a répertorié et analysé ses principaux impacts, risques et opportunités en matière d'environnement, de gouvernance et d'enjeux sociaux et sociétaux pour couvrir l'ensemble des domaines prioritaires de l'ISO 26000.

Approche en matière de gestion des risques, précautions pour protéger l'environnement

Ecoslops fait fonctionner ses installations dans des plages de fonctionnement connues, validées et encadrées par les meilleurs standards, avec des produits toujours identiques. Toute évolution est testée en amont dans un cadre spécifique dédié. L'entreprise ne s'expose à aucun risque inconnu dans le cadre de sa production.



Facteurs de risques

Extrait du Rapport de Gestion 2022

Le groupe Ecoslops exploite 2 installations Seveso (art. L.515-8 du Code de l'environnement) : l'unité de Sines au Portugal en Seveso seuil haut et l'unité de Marseille en Seveso seuil bas.

A ce titre, le groupe entre dans le champ de la directive européenne Seveso 3 qui concerne la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Pour bénéficier de ses permis d'exploiter, chaque site a fait l'objet d'études de danger et d'études environnementales. Ces études de danger constituent la base pour l'établissement des POI (plans d'opération interne) ainsi que la communication avec le public concernant l'unité de Sines qui est Seveso seuil haut et la maîtrise de l'urbanisation autour du site via les PPRT (plans de prévention des risques technologiques).

Par ailleurs, au-delà de ces exigences réglementaires, le groupe dispose, pour chacun de ses sites, d'une PPAM (politique de prévention des accidents majeurs), accompagnée d'actions de sensibilisation et de formation dans le cadre d'une démarche de progrès continu et concernant l'unité de Sines, en Seveso seuil haut, d'un SGS (système de gestion de la sécurité).

L'ensemble de ces mesures sont soumises à inspection.

Les résultats d'Ecoslops sont sensibles à différents paramètres d'environnement dont les plus sensibles sont :

Les cours des produits pétroliers. D'une manière générale, une baisse des prix du Brent et du \$ a un effet négatif sur les résultats du groupe du fait de la baisse du chiffre d'affaires et de la marge brute en valeur absolue générés par la vente de sa production. Inversement une hausse des cours pétroliers se traduit par un effet positif sur les résultats du groupe. (...)

Ecoslops est exposé à un risque d'accès moins favorable aux ressources financières dont il a besoin pour son développement dans la mesure où certains établissements financiers ont décidé de réduire leurs investissements dans les entreprises liées aux énergies fossiles (la société n'entre pas dans le cadre de la Taxonomie européenne). Toutefois, le groupe Ecoslops, avec son positionnement dans l'économie circulaire et son développement dans la vente d'équipements industriels (Scarabox), est moins impacté que les autres sociétés du secteur pétrolier.

Le groupe peut être exposé, à certaines périodes, à un risque d'accès moins favorable aux gisements de slops/sludges dont il a besoin pour alimenter ses unités et garantir l'utilisation optimale

des capacités de production. (...)

Coûts des financements / de l'endettement :

Les taux d'intérêts bancaires ont fortement progressé à compter du 2ème semestre 2022.

Comme toute société, le groupe est exposé à des risques liés aux menaces externes comme les risques de cybersécurité et de sûreté. Par ailleurs, tout changement ou évolution dans les réglementations peuvent avoir des impacts opérationnels et financiers significatifs.

Enfin, les activités du groupe comportent des risques opérationnels multiples tels que :

- Le risque d'accident industriel majeur, ou l'atteinte aux tiers ou à l'environnement (HSE)
- Les conduites du groupe, de ses collaborateurs ou de tiers agissant en son nom et/ou pour son compte qui seraient contraires à l'éthique ou non conformes aux lois et règlements applicables (Ethique des affaires)
- L'évolution technologique, notamment les moyens importants développés en matière de R&D, dont les retombées attendues ne peuvent être garanties.

Procédure de contrôle interne et de gestion des risques

Sensibilité des résultats aux cours des produits pétroliers

Mise en place d'instruments financiers (contrats de swap) pour couvrir le chiffre d'affaires sur une partie des approvisionnements

Approvisionnements en slops & sludges

Le groupe a établi, depuis le début de ses opérations il y a 6 ans, des relations privilégiées et de confiance avec plusieurs collecteurs de slops avec lesquels sont renouvelés chaque année les TFS (« Trans-Frontier-Shipment ») lorsque ceux-ci sont à l'étranger. L'unité portugaise bénéficie par ailleurs de l'approvisionnement en slops/sludges du port de Sines, qui représente 30% à 40% de ses besoins annuels.

Risques liés aux menaces externes : cybersécurité et sûreté

Présentation annuelle des risques informatiques au Conseil d'administration et réalisation périodique d'audits informatiques, et notamment de tests d'intrusion sur les systèmes d'information.

En terme de sûreté des sites d'exploitation, le groupe bénéficie du niveau de standards élevés des sites industriels au sein desquels il est implanté (groupe TotalEnergies à Marseille, APS à Sines) (...)

Risques HSE : risque d'accident majeur ou d'atteinte aux tiers et à l'environnement

Ecoslops s'est doté de procédures et d'outils d'évaluation régulière et de mitigation des risques en matière de sécurité, santé et environnement

Les opérations sont ainsi à la fois soumises aux procédures internes au groupe (Politique environnementale, règles d'or en matière de sécurité et plan de prévention des accidents majeurs (PPAM)) et aux procédures et moyens HSE des sites de TotalEnergies et APS (notamment pour les moyens incendie)

Intégrité et Ethique des affaires

L'environnement de contrôle interne s'appuie en premier lieu sur le Guide de bonne conduite qui se décline dans les domaines de l'intégrité (compliance, fraude et corruption), du respect des droits humains, ainsi que de l'environnement et de la santé.

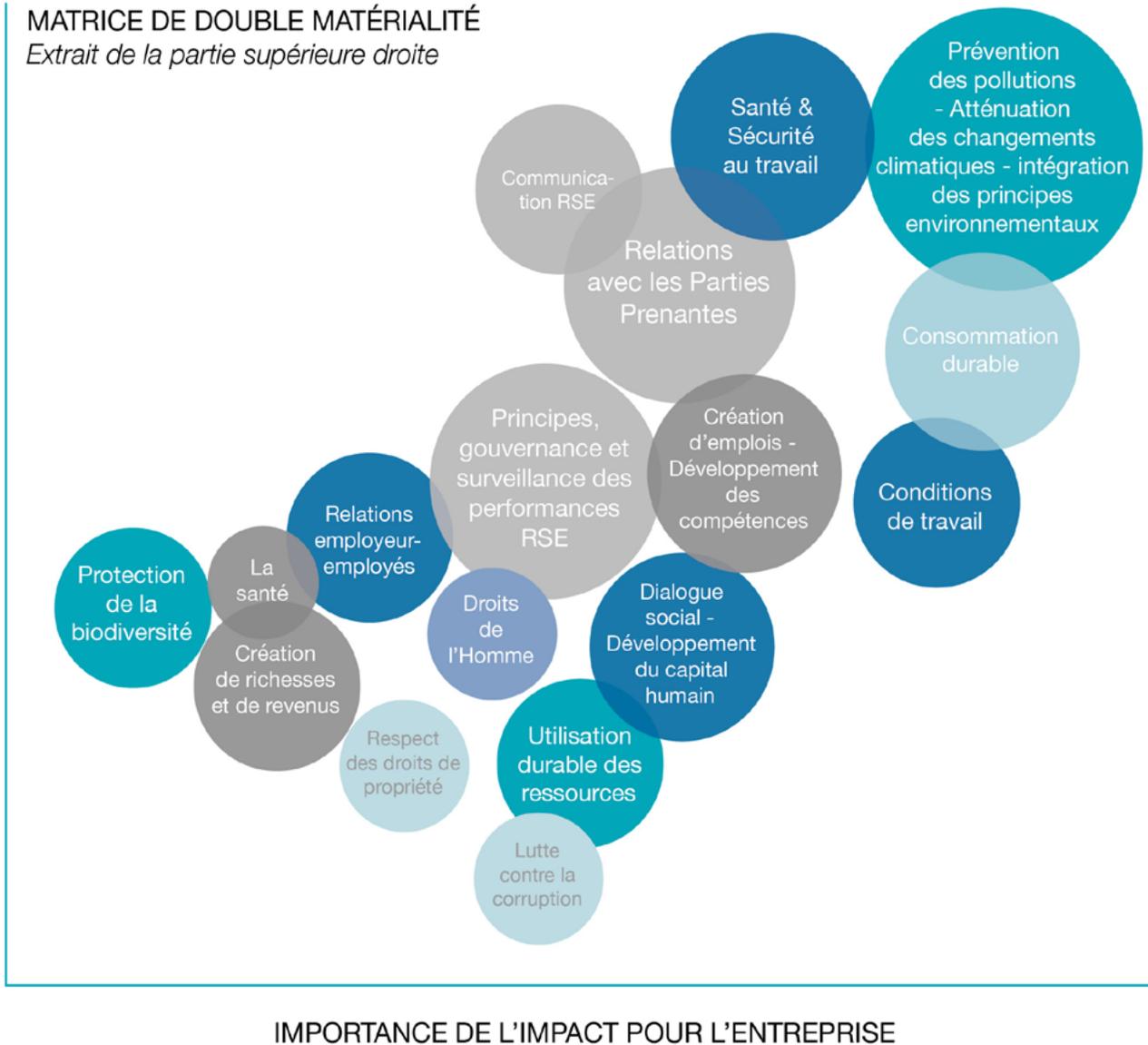
Le groupe souscrit des couvertures d'assurance en dommages matériels, en responsabilité civile générale et en responsabilité d'atteinte à l'environnement. Ces couvertures sont contractées auprès d'assureurs de premier rang, à même d'assurer la gestion de l'indemnisation des victimes en cas d'accident. Ecoslops considère que sa couverture d'assurance est en adéquation avec les pratiques de l'industrie et suffisamment large pour couvrir les risques normaux inhérents à ses activités. Le groupe n'est cependant pas assuré contre tous les risques potentiels et ne peut garantir qu'il ne subira, en particulier dans le cas de désastre environnemental ou d'accident industriel majeur, aucune perte non assurée. (...)

Matérialité

MATRICE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

Extrait de la partie supérieure droite

IMPORTANCE DE L'IMPACT POUR LES PARTIES PRENANTES



Cette matrice de double matérialité a été réalisée en prenant en compte l'importance de l'impact des enjeux pour la société (axe horizontal) et l'importance de l'impact de notre société sur les parties prenantes quant à ces enjeux (axe vertical). L'extrait de la zone supérieure droite de la matrice de double matérialité (à gauche) rend compte des enjeux majeurs mis en lumière par l'analyse des enjeux prioritaires.

DOMAINES D'ACTION DE L'ISO 26000

- GOUV GOUVERNANCE
- DH DROITS DE L'HOMME
- RCT RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL
- ENV ENVIRONNEMENT
- LP LOYAUTÉ DES PRATIQUES
- QRC QUESTIONS RELATIVES AUX CONSOMMATEURS
- ICC COMMUNAUTÉ ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

| Enjeux prioritaires 2019-2023 | Objectifs 2022-2025 | Progression fin 2022 | Principales réalisations 2022 |
|---|--|----------------------|---|
| Prévention des pollutions | Mise en service de la première Scarabox® traitant les déchets pétroliers et les huiles de vidange | | La Scarabox a été expédiée sur son lieu d'implantation fin 2022. Le commissioning sera lancé en 2023, dès la fin des travaux préparatoires du site d'accueil. |
| Atténuation des changements climatiques & adaptation | Formalisation d'un plan de continuité d'activité Réduction des émissions de CO ₂ | | Plan de continuité d'activité en cours. Amélioration du ratio énergétique et du ratio d'intensité CO2 |
| Santé et sécurité au travail | Objectif 0 accident grave | | 0 accident grave en 2022 (et depuis la création du groupe) |
| Communication RSE | Edition du rapport RSE 2022 | | Ajout de nouveaux indicateurs |
| Déploiement de la Responsabilité Sociétale | Continuité du déploiement de la RSE au sein de l'entreprise | | Mise en plan d'un plan d'action pour l'égalité professionnelle. Sensibilisation des collaborateurs d'Ecoslops Portugal aux Objectifs de développement Durables de l'ONU |
| Relations avec les Parties Prenantes | Continuité du dialogue avec les parties prenantes et promotion de l'engagement à atteindre les ODD des Nations Unies | | Réception des premières Chartes Achats Responsables et questionnaires d'évaluations RSE de nos fournisseurs. |
| Intégration et promotion des principes environnementaux | Engagement dans une démarche d'achats responsables | | Poursuite de l'installation des LED, éradiction des plastiques à usage unique, amélioration du ratio énergétique |
| Consommation Durable | Amélioration continue de nos performances environnementales | | Poursuite de l'installation des LED, éradiction des plastiques à usage unique, amélioration du ratio énergétique |

Mesure & évaluation des performances ESG

Ecoslops mesure et suit la performance de ses données extra-financières depuis 2018 grâce un tableau de bord réalisé à partir des différents domaines d'actions de l'ISO 26 000 et des indicateurs GRI.

Ces indicateurs, ainsi que leur parallèle avec les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD), ont été choisis dans un souci de clarté et de comparabilité des informations, et appliqués à tous les sites opérationnels du Groupe.

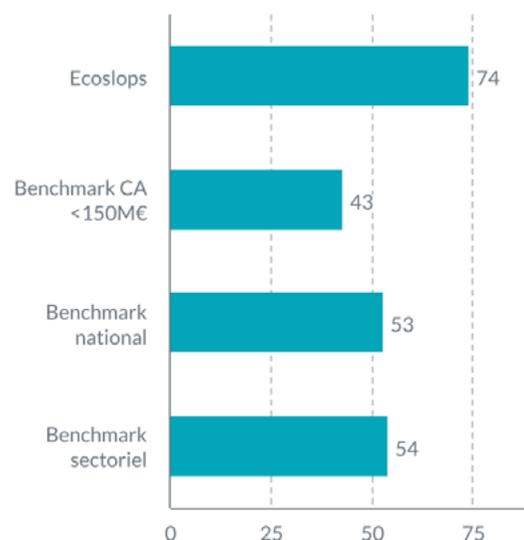
Une revue de performance annuelle est organisée avec les managers en charge sur chaque site afin de mesurer la performance de l'entreprise sur ses enjeux majeurs et de fixer des objectifs pour l'année à venir.

Évaluation externe

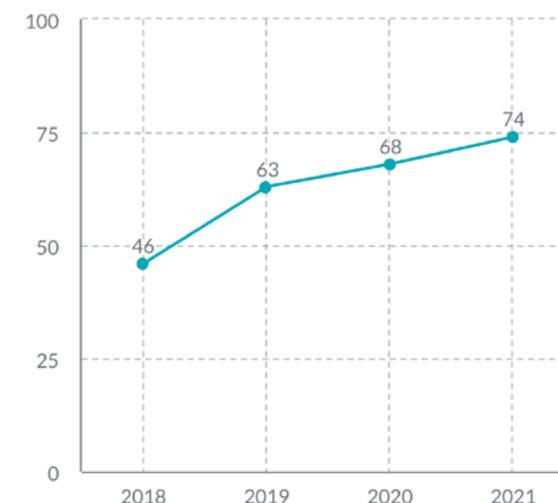
Ecoslops est évaluée annuellement depuis 2018 par l'agence [Gaïa Research](#). La notation des valeurs de l'agence est réalisée sur plus de 150 critères extra-financiers (sociétaux, sociaux, environnementaux et de gouvernance) qui permettent d'évaluer le degré de transparence et de maturité des sociétés concernant leurs politiques, pratiques et performances en matière de RSE et de Développement Durable.

Avec la campagne 2021 Ecoslops voit désormais ses performances augmenter de façon continue depuis 4 ans, avec une progression de 60% de la note globale. Sa performance pour cette campagne lui a valu la médaille d'or de l'agence.

Ecoslops se situe désormais bien au-dessus du benchmark national, économique ou sectoriel.



Note globale Ecoslops VS moyennes benchmarks 2021



Évolution de la note générale/100 depuis l'évaluation ESG de l'entreprise

Le Pacte mondial des Nations Unies

Depuis 2019, Ecoslops est engagée auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du Pacte Mondial des Nations Unies et de ses 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Notre stratégie vise à contribuer aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU et à diffuser leurs valeurs auprès de nos parties prenantes, mettant ainsi concrètement en application les 10 principes du Global Compact.

En mai 2022, les Objectifs de Développement Durable de l'ONU ont fait l'objet d'une présentation à nos collaborateurs d'Ecoslops Portugal.

Pour compléter cette présentation et informer les collaborateurs affectés à la production ce jour là, un guide présentant les ODD et les contributions d'Ecoslops a également été distribué. Sur demande de l'équipe locale, des pistes de participations individuelles y ont également été ajoutées.



PRIORITÉS DU PACTE MONDIAL

Dans sa lettre annuelle aux participants, Sandra Ojiambo, présidente et directrice exécutive du Pacte Mondial des Nations Unies, a demandé aux entreprises de prendre des mesures dans des domaines considérés comme prioritaires pour 2023. vous trouverez ci-dessous les correspondance avec nos réalisations et objectifs :

- **Salaire décent** : page 41
- **Changement climatique** : Amélioration du ratio énergétique et du ratio d'intensité carbone - pages 23-24
- **Egalité des sexes** : page 36
- **Gestion de l'eau** : page 25
- **Finance Durable** : pas de correspondance avec notre activité.

Notre activité : le recyclage des résidus hydrocarbonés

Slops

Ce qu'Ecoslops regroupe sous ce terme générique rassemble en réalité les résidus pétroliers d'origine terrestre (nettoyage de pipeline, mix accidentels, etc.) et deux catégories de résidus pétroliers d'origine maritime :

- Les «slops», mélange d'eau et d'hydrocarbures générés par le nettoyage des cuves des tankers.
- Les eaux de cale (aussi appelées «sludges» ou «bilge waters»), issus de la salle des machines des navires, et composés majoritairement de résidus pétroliers mais aussi de résidus d'huiles (lubrifiantes et hydrauliques).



Huiles de vidange

Les huiles usagées sont des déchets dangereux. Il s'agit d'huiles minérales et synthétiques, lubrifiantes ou industrielles qui sont devenues impropres à l'usage auquel elles étaient initialement destinées : huiles de vidange pour moteurs, lubrifiants industriels, etc... Elles contiennent de nombreux éléments toxiques pour la santé et l'environnement (métaux lourds, acides organiques, phénols, phtalates, hydrocarbures polycycliques aromatiques...).

Jetées dans le réseau des égouts ou dans la nature, 1 litre d'huile peut contaminer 1000 m³ d'eau et ainsi pénaliser l'oxygénation de la faune et de la flore sous-marine pendant plusieurs années. Dans le réseau des eaux usées, l'huile usagée colmate les filtres dans les stations de traitement de l'eau et perturbe les processus d'épuration biologiques. Il est également interdit de brûler ces fluides sans traitement : leur incinération sans maîtrise peut dégager des dioxines et des gaz à effet de serre.

Dans certains pays en développement, faute de filières de collecte et/ou de traitement approprié, une part importante de ces millions de litres de déchets produits annuellement finit encore trop souvent dans le milieu naturel.

Les Résidus Hydrocarbonés



En plus des véhicules de transport de marchandises et de personnes, les engins de chantier et d'exploration génèrent de grandes quantités d'huiles de vidange.

Contexte et motivations entourant la création d'Ecoslops

Longtemps, les slops d'origine maritime ont été simplement déversés en mer.

Mais dans les années 70, l'Organisation Maritime Internationale (OMI) lance la convention MARPOL 73/78 pour la prévention de la pollution marine par les navires. Portant sur tout type de pollution (pétrole, liquide et solides toxiques, déchets, gaz d'échappement, etc.), elle impose entre autres aux armateurs la collecte de leurs déchets, y compris hydrocarbonés, dans les ports. Des systèmes de collecte et des filières de traitement de ces déchets s'organisent alors à travers le monde : le procédé de collecte étant coûteux, il faut le rentabiliser.

À cette époque, personne ne maîtrise encore le micro-raffinage de résidus pétroliers en nouveaux produits. Et pendant des dizaines d'années, les résidus seront simplement décantés pour devenir du combustible de faible qualité et de faible valeur. La valorisation étant faible, la filière n'est pas rentable et doit imposer aux navires un fort coût de collecte. À charge pour les armateurs de choisir entre supporter une augmentation de leurs coûts, ou continuer à déverser discrètement ces résidus en mer, de nuit par exemple... Les déversements volontaires d'hydrocarbures sont aujourd'hui encore estimés à plus d'un million de

tonnes par an*.

La faible qualité des slops décantés implique également une utilisation limitée : brûlés sans davantage de traitement, dans les chaudières et les fours industriels, ils rejettent des polluants dans l'air (métaux, sédiments, soufre). Parfois, dans les cas où la réglementation nationale prévient cette



situation, les opérateurs exportent leurs résidus vers des pays moins regardant en matière de législation, où ces slops décantés seront utilisés comme combustible courant malgré leur faible qualité.

C'est de ce constat qu'est née Ecoslops, la cleantech qui va faire entrer le pétrole dans l'économie circulaire. Afin de protéger les océans des déversements volontaires et de proposer aux infrastructures portuaires, aux collecteurs de déchets (maritimes et terrestres) et aux armateurs une solution rentable et respectueuse de l'environnement, en conformité avec les réglementations

internationales. Michel Pinget et Jean-Claude Company, fondateurs d'Ecoslops, collaborent avec plusieurs experts du raffinage et créent en 2009 une société pour développer une solution dédiée.

Après plus de 5 années de R&D, l'innovation technologique issue de ces recherches voit le jour à l'échelle industrielle à Sines au

Portugal. Ce procédé de micro-raffinage, répondant au nom de P2R (Petroleum Residues Recycling) permet de produire, à partir de ces résidus, du bitume léger et des combustibles répondant aux standards internationaux. Ecoslops a vocation à accompagner la transition des énergies fossiles en donnant une deuxième vie à ces déchets hydrocarbonés.

Le business model lancé par Ecoslops donne une deuxième vie à ces résidus et permet de soutenir de manière durable et rentable les activités de collecte et de traitement.

Nos technologies de recyclage

Le P2R



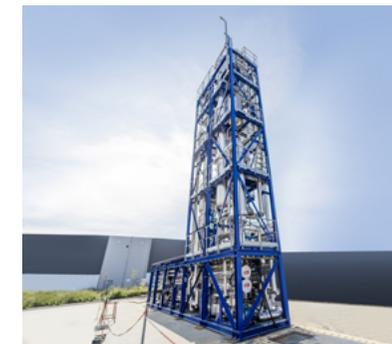
Le P2R constitue une innovation majeure, qu'Ecoslops a pu développer en combinant plusieurs techniques de raffinage sophistiquées en une seule unité de micro-raffinage. L'ingénierie spécifique de l'unité rend les processus de raffinage conventionnels applicables au recyclage des déchets.

Afin de garantir une distillation optimisée, les résidus hydrocarbonés sont chauffés, décantés et centrifugés pour séparer l'eau, les hydrocarbures et les sédiments avant le processus de distillation. Ces étapes permettent ensuite à Ecoslops de produire de nouveaux combustibles et du bitume léger avec un rendement supérieur à 98%.

Grâce au procédé P2R, Ecoslops est la première entreprise au monde à transformer les déchets pétroliers collectés en combustibles conformes aux standards internationaux (Naphta - Essence - Gazole - Fioul) et en bitume léger.

Les unités de Sines et de Marseille ont une capacité nominale de traitement de 30 000 tonnes de résidus déshydratés par an chacune.

La Scarabox®



Dérivée de la technologie éprouvée du P2R, la Scarabox® est une installation modulaire, compacte et automatisée permettant de valoriser localement des quantités moins importantes de déchets pétroliers. Elle fournit localement des produits nécessaires au tissu industriel.

Avec une capacité allant jusqu'à 7 000 tonnes de déchets traités par an, la Scarabox® a la spécificité de traiter également les huiles de vidange usagées à proximité immédiate de leur lieu de production. Elle favorise ainsi la lutte contre la pollution de l'eau, de la terre et de l'air par les huiles de vidange usagées ou leur incinération.

Simple à déployer et à opérer, l'unité ne nécessite ni grand espace ni permis complexe. Elle offre une grande flexibilité opérationnelle, que ce soit dans les volumes traités, dans les coupes produites ou dans les utilités nécessaires.

Grâce à sa technologie innovante, La Scarabox® permet de produire localement des combustibles à empreinte carbone réduite, et d'éviter des émissions de CO₂ liées aux transports. La création de ce circuit court, en favorisant la production locale, permet aux zones éloignées ou isolées de lutter contre la dépendance énergétique.

L'actualité du secteur

Le conflit russo-ukrainien

Le déclenchement du conflit russo-ukrainien le 24 février 2022 a des conséquences sur la situation géo-politique et économique.

À ce titre, le groupe Ecoslops précise :

- qu'il n'a à ce jour, de façon directe ou indirecte, aucune activité, ni ressource liées à ces territoires ;
- qu'à la date d'arrêté des comptes, aucun élément n'est de nature à remettre en cause la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs du groupe.

Par ailleurs, le conflit russo-ukrainien a des répercussions importantes sur les marchés de l'énergie, et notamment celui des produits pétroliers, sur lequel est présent le groupe. Aussi il convient de souligner que le Brent était en moyenne de 71\$/bbl en 2021 et que celui-ci est passé à un niveau moyen de 99\$/bbl en 2022.

Le business model du groupe étant tourné vers la production de combustibles issus de déchets d'hydrocarbures, cette hausse des cours a un effet positif sur le niveau de marge brute réalisée sur l'activité « Produits raffinés », même s'il convient de souligner que les tensions constatées sur les marchés de l'énergie sont source d'une forte volatilité des cours.

A ce titre, le développement de l'activité Scarabox a aussi pour objectif de limiter la dépendance directe des résultats du groupe aux cours pétroliers.





WE LOVE NATURE

#EnvironmentalSensitivity

Environnement

PRÉVENIR

Ecoslops est la cleantech qui fait entrer le pétrole dans l'économie circulaire. Se faisant, l'entreprise prévient divers types de pollutions :

- **Les pollution environnementales liées aux déversements des déchets hydrocarbonés dans le milieu naturel:** En redonnant une valeur aux déchets hydrocarbonés (combustibles et huiles de vidange), Ecoslops incite les producteurs de ces résidus à les décharger dans les ports via les filières de collecte existantes, évitant ainsi qu'ils ne soient déversés dans le milieu naturel et endommagent la biodiversité marine ou terrestre.
- **Les pollutions atmosphériques liées à la production de produits énergétiques:** Nos solutions industrielles innovantes permettent de produire du carburant et du bitume léger à partir de déchets hydrocarbonés, en émettant 3 fois moins de CO₂ que le processus traditionnel de production pétrolière.
- **Les pollutions liées à l'extraction de matières premières:** Notre taux de revalorisation des déchets traités est de 98%. Cela permet d'améliorer l'empreinte matière des hydrocarbures, en évitant de nouvelles extractions.
- **Les pollutions environnementales liées aux accidents de production :** La société se conforme aux législations en vigueur et met en place les meilleures pratiques et technologies disponibles pour réduire et prévenir toute pollution éventuelle de l'air, du sol ou de l'eau, dispose d'équipements de traitement des odeurs, et mesure régulièrement ses émissions. Elle veille à s'implanter dans des zones déjà industrialisées afin de limiter les éventuelles nuisances pour les riverains et la biodiversité.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Notre politique environnementale est disponible dans la [rubrique Développement Durable](#) de notre site internet.



SENSIBILISATION INTERNE

Les collaborateurs de l'entreprise sont sensibilisés à différents types de pollution, notamment par le biais de notre média interne. En 2022, ce média a publié plusieurs séries d'informations sur la pollution plastique des océans ou encore la biodiversité par exemple.

SENSIBILISATION EXTERNE

L'entreprise diffuse ses valeurs environnementales au sein de sa chaîne de valeur, et notamment auprès de ses fournisseurs grâce à la Charte Achats responsables.

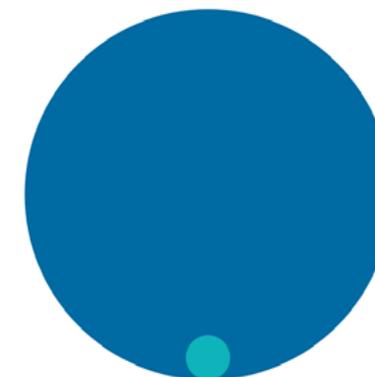
Matériaux

Ces indicateurs présentent les matériaux utilisés dans l'ensemble de nos sites opérationnels
Les données sont issues de mesures directes.

* Cette donnée 2021 a été revue à la hausse

| Volume total de matières utilisées pour les produits primaires de l'organisation au cours de la période de reporting En tonnes | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|--------|--------|--------|
| Matières non renouvelables utilisées, dont: | 22 692 | 26 800 | 34 183 |
| • Matières premières (déchets) | 22 663 | 26 781 | 33 692 |
| • Matières nécessaires au processus de fabrication | 29 | 239* | 491 |
| • Produits ou pièces semi-finis | 0 | 0 | 0 |
| • Matières destinées à l'emballage | 0 | 0 | 0 |
| Matières renouvelables ou recyclées | 0 | 0 | 0 |
| Pourcentage de matériaux collectés ou achetés auprès de fournisseurs externes | 100% | 100% | 100% |

Répartition des matières premières



● Déchets (98.55%)
● Matières de transformation associées au processus (1.45%)

OBJECTIF 2023

Mise en service de la première Scarabox[®], capable de traiter à la fois des déchets pétroliers et des huiles de vidange.

Expédiée fin 2022 à Kribi au Cameroun, elle est arrivée sur site début 2023 et sera mise en service dès que les travaux préparatoires du site d'accueil seront terminés.

RECYCLER, à faible intensité carbone, les résidus hydrocarbonés en nouveaux produits est notre raison d'être.

Les matières premières de l'entreprise se composent à 98,5% de déchets. Parce que nous pensons que tous les matériaux doivent être optimisés, l'entreprise incite l'ensemble de ses collaborateurs à trier les déchets (voir page 28).

RÉDUIRE : ne consommer que ce qui est nécessaire faire partie de notre identité.

Ecoslops établit un bilan détaillé de ses consommations sur l'ensemble de chaque site de production afin d'être en mesure de les optimiser lorsque c'est possible. L'entreprise cherche constamment à améliorer l'efficacité des ressources - qu'il s'agisse de l'eau ou de l'énergie, tant en amont pour optimiser la quantité et l'utilisation des produits entrants, qu'en aval pour améliorer la qualité des produits sortants et des effluents.

ÉCO-CONCEPTION

Nos unités sont conçues pour l'économie circulaire, avec les meilleures technologies disponibles.

Grâce à la veille technique du département de R&D de l'entreprise, les meilleures technologies disponibles pour réduire les consommations énergétiques et les émissions sont mises en œuvre lors de la construction et la maintenance des unités.

RÉUTILISER

Des boutures de plantes en pots recyclés ont été exportées de Paris à Marseille pour végétaliser les bureaux. L'eau de la veille de la machine à café sert à arroser les plantes. Ainsi, rien ne se perd !

OBJECTIFS 2021-2023

Formalisation et implémentation d'une démarche d'achats responsables pour promouvoir les valeurs et principes environnementaux d'Ecoslops dans l'ensemble de sa sphère d'influence et sur l'ensemble de sa chaîne de valeurs.

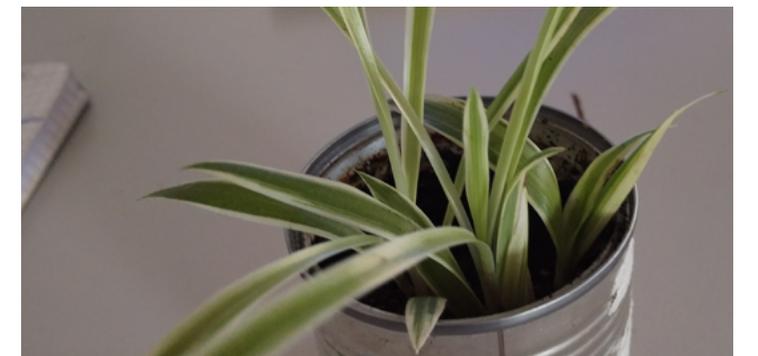


Formalisation d'une charte informatique écologiquement responsable pour prévenir la pollution numérique



OBJECTIF 2023-2025

Renforcer l'adhésion à la Charte Achats Responsable et notre connaissance des pratiques environnementales de nos fournisseurs.



Empreinte carbone

Grâce à une conception dédiée à l'économie circulaire et à un business model unique, les unités de revalorisation d'Ecoslops permettent de produire du carburant et du bitume léger en émettant trois fois moins de CO₂ que le processus traditionnel de fabrication des hydrocarbures. Ce chiffre est le résultat d'une étude* réalisée par le cabinet de conseil indépendant Carbone 4, mandaté par Ecoslops pour quantifier les impacts environnementaux des activités de l'unité de La Mède sur l'ensemble du cycle de vie des produits.

L'étude montre également que dans le cas où les cimenteries - principaux consommateurs de ces résidus pétroliers pour la chauffe des fours - se rabattent en l'absence de résidus hydrocarbonés sur un carburant plus propre comme le gaz naturel, 9 000 tonnes supplémentaires de CO₂ eq. sont économisées par an.

Au total, une unité P2R d'une capacité annuelle de traitement de 30 000 tonnes comme celle d'Ecoslops Provence permet d'économiser jusqu'à 22 000 tonnes d'émissions de CO₂eq. par an (13 000 tonnes évitées sur la production + 9 000 tonnes évitées sur l'incinération de ces résidus) .

Dans une logique de surveillance et d'amélioration de ses performances, Ecoslops fait régulièrement le bilan des flux des charges polluantes rejetées dans l'atmosphère afin d'y déceler toute anomalie qui ne serait pas en ligne avec les objectifs d'émissions préconisés par les meilleures références du secteur.

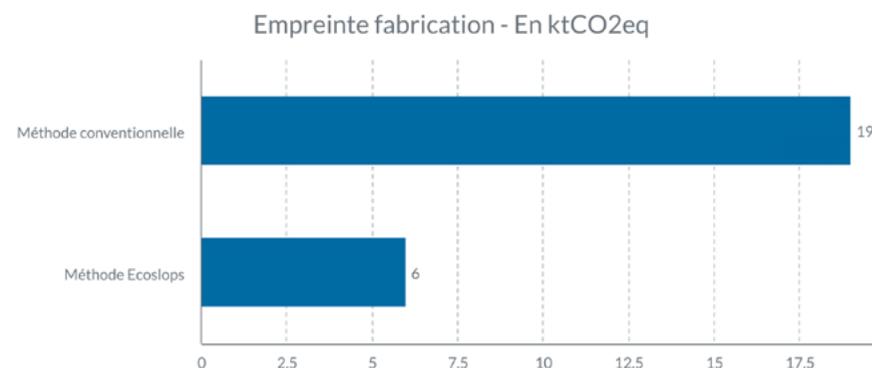
*Les résultats de cette étude, réalisée pour le site en construction de La Mède, ont été publiés en juin 2018. Les chiffres de la page précédente et ci-dessous en sont extraits.

Les solutions de recyclage développées par Ecoslops participent à une transition énergétique bas-carbone.

Il existe encore de nombreux moteurs thermiques sur le marché. Sur les 10 dernières années, entre 40 et 50 millions de mètres cube de combustibles fossiles ont été consommés annuellement en France ne serait-ce que pour le transport routier (source Statista).

Ecoslops met sur le marché de nouveaux produits, **issus de l'économie circulaire, et dont l'impact environnemental de production en terme de CO₂ est trois fois moins important** que le cycle conventionnel de production pétrolière, notamment car ces produits énergétiques ne sont pas issus d'une nouvelle extraction de matières premières.

Ce savoir-faire unique permet à Ecoslops de permettre de limiter la création de nouveaux forages (qui détériorent pour longtemps l'écosystème local, avec parfois des effets irréversibles sur la faune et la flore), et à nos clients de réduire leur émissions de GES grâce à l'utilisation de produits recyclés.



Pour la production annuelle de 30 000 tonnes de produits pétroliers : Ecoslops permet d'éviter 13 000 tonnes de CO₂ eq. par an.

(Source : Etude Carbone4 2018 - estimation pour l'unité Ecoslops Provence)

PRODUIRE

Ecoslops produit des combustibles et du bitume léger pour le tissu industriel en tentant d'améliorer sans cesse son empreinte de production.

| PRODUCTION | 2020 | 2021 | 2022 |
|------------|--------|--------|--------|
| En tonnes | 21 639 | 23 404 | 31 615 |

| RATIO D'INTENSITÉ ÉMISSIONS | | | |
|---|------|------|----------------|
| Rapport Emissions de CO ₂ / Tonnes produites | | | |
| 2020 | 2021 | 2022 | Var. 2021-2022 |
| 0,43 | 0,40 | 0,30 | -26% |

OBJECTIF 2021-2025

Analyse du cycle de vie des produits de l'unité de Sines au Portugal et de la Scarabox®



Émissions

Ces indicateurs présentent les émissions de l'ensemble de nos sites opérationnels. Ces données sont issues de mesures directes, contrôlées par un organisme externe à La Mède

*Cette donnée 2021 a été revue à la hausse

| | 2020 | 2021 | 2022 | Variation 2021-2022 |
|--|--|--|--|---------------------|
| ÉMISSIONS DIRECTES DE GES (SCOPE 1) | | | | |
| Émissions directes de GES (scope1) brutes - en tonnes métriques d'équivalent CO ₂ | 9 395 | 8 751 | 8 319 | -5% |
| Gaz inclus dans le calcul | CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O | CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O | CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O | - |
| Émissions biogéniques de CO ₂ - en tonnes métriques d'équivalent CO ₂ | NA | NA | NA | - |
| Année de référence pour le calcul | 2020 | 2021 | 2022 | - |
| ÉMISSIONS INDIRECTES DE GES (SCOPE 2) | | | | |
| Émissions indirectes de GES (champ d'application 2) brutes - en tonnes métriques d'équivalent CO ₂ | 373 | 682* | 1152 | +69% |
| TOTAL SCOPE 1 & 2 | | | | |
| Émissions de GES (champ d'application 1&2) brutes - en tonnes métriques d'équivalent CO ₂ | 9768 | 9433* | 9471 | +0,4% |
| ÉMISSIONS DE SACO (Substances Appauvrissant la Couche d'Ozone) | | | | |
| La production, les importations et les exportations de SACO - en tonnes métriques d'équivalent CFC-11 (trichlorofluorométhane) | 0 | 0 | 0 | - |
| CONFORMITÉ À LA LÉGISLATION ET À LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALES | | | | |
| Amendes et sanctions non monétaires subies pour non-conformité à la législation et/ou à la réglementation environnementales | 0 | 0 | 0 | - |

Énergie

Ces indicateurs présentent les consommations de l'ensemble de nos sites opérationnels.

Ces données sont issues de mesures directes.

* Données revues à la baisse suite à un double comptage de la vapeur auto produite à Sines

| Les facteurs de conversion utilisés sont disponibles dans la section « Notes méthodologiques » | 2020 | 2021 | 2022 | Variation 2021-2022 |
|--|----------|----------|---------|---------------------|
| CONSUMMATION D'ÉNERGIE | | | | |
| Consommation de carburant totale au sein de l'organisation provenant de sources non renouvelables (HFO-HGO-LF) <i>En GigaJoules (GJ)</i> | 127 690 | 129 095 | 118 546 | -9% |
| Consommation de carburant totale au sein de l'organisation provenant de sources renouvelables - <i>En GJ</i> | 0 | 0 | 0 | - |
| Consommation totale d'électricité - <i>En GJ</i> | 5 356 | 5 436 | 6562 | +17% |
| Consommation refroidissement - <i>En GJ</i> | - | 4,8 | 18,1 | +276% |
| Consommation totale de vapeur - <i>En GJ</i> | 0* | 4 470* | 12 750 | + 165% |
| Total de l'électricité vendue - <i>En GJ</i> | 0 | 0 | 0 | - |
| Total de la vapeur vendue - <i>En GJ</i> | 22 822 | 38 529 | 29 356 | - 31% |
| Consommation énergétique totale au sein de l'organisation - <i>En GJ</i> | 110 224* | 100 477* | 108 520 | +7% |
| RATIO D'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE | | | | |
| Ratio d'intensité énergétique (données 2018 et 2019 recalculées) Dénominateur : tonnes produites. <i>Ce ratio comprend l'ensemble des consommations énergétiques des sites opérationnels de l'organisation.</i> | 5,09* | 4,29* | 3,43 | -25% |
| PRODUCTION | | | | |
| Production annuelle en tonnes | 21 639 | 23 404 | 31 615 | +35% |

RATIO D'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE

Rapport Energie consommée / Tonnes produites

| 2020 | 2021 | 2022 | Var. 2021-2022 |
|------|------|------|----------------|
| 5,09 | 4,29 | 3,43 | -25% |

OBJECTIFS 2023-2025

Poursuite de l'installation d'éclairages LED à Sines (plan échelonné). Le remplacement des lampes se faisant à la fin de leur cycle de vie, il est très progressif.



Tests de la nouvelle technologie dans notre processus de fabrication en vue de réduire la quantité d'eau à traiter



Etude d'une préparation spécifique de certaines matières premières en vue de réduire les charges polluantes à traiter.



Eau

Ces indicateurs présentent les consommations de l'ensemble de nos sites opérationnels.
Les données sont issues des enregistrements quotidiens des instruments (débitmètres, etc.)

L'ensemble de l'eau consommée dans nos installations provient du réseau public.

La consommation d'eau est évaluée par observation directe des instruments de mesure, et surveillée afin de vérifier tout écart par rapport à une consommation normale.

Les principaux éléments consommateurs sont les chaudières de production de vapeur et les systèmes de refroidissement. Ces éléments sont optimisés pour réduire la consommation. Le reste est une consommation d'eau domestique pour les employés et le nettoyage.

| CONSOMMATION D'EAU | | | |
|-------------------------|------|------|----------------|
| Total de l'eau prélevée | | | |
| en ML | | | |
| 2020 | 2021 | 2022 | Var. 2021-2022 |
| 49 | 58 | 51 | -14% |

| | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|----------------|----------------|----------------|
| EAU PRÉLEVÉE | | | |
| Volume total d'eau prélevée - en mégalitres | 49 | 58 | 51 |
| • Eaux de surface | 0 | 0 | 0 |
| • Eaux souterraines | 0 | 0 | 0 |
| • Eau de mer | 0 | 0 | 0 |
| • Eau produite | 0 | 0 | 0 |
| • Eau du réseau | 49 | 58 | 51 |
| Volume total d'eau prélevée de zones soumises à un stress hydrique - en mégalitres | 0 | 0 | 0 |
| • Eaux de surface | 0 | 0 | 0 |
| • Eaux souterraines | 0 | 0 | 0 |
| • Eau de mer | 0 | 0 | 0 |
| • Eau produite | 0 | 0 | 0 |
| • Eau du réseau | 0 | 0 | 0 |
| Répartition eau douce ($\leq 1\ 000$ mg/l de solides dissous totaux) & autres eaux ($> 1\ 000$ mg/l de solides dissous totaux) | 100% eau douce | 100% eau douce | 100% eau douce |
| CONSOMMATION D'EAU | | | |
| Consommation d'eau de toutes les zones - en mégalitres | 49 | 58 | 51 |
| Consommation d'eau de toutes les zones soumises à un stress hydrique - en mégalitres | 0 | 0 | 0 |

Ces indicateurs présentent les consommations de l'ensemble de nos sites opérationnels.
Ces données sont issues de mesures directes.

L'eau contaminée, reçue et/ou générée par les unités de production, est traitée dans une station d'épuration avant son rejet dans l'océan Atlantique au Portugal et un réseau d'évacuation dédié alimentant la station d'épuration des eaux de la plateforme à La Mède.

Au Portugal, les effluents sont contrôlés à l'entrée de la station d'épuration puis à nouveau avant rejet. Des analyses en laboratoire sont effectuées quotidiennement pour vérifier les paramètres clés de fonctionnement et de rejet dans l'environnement. Certaines eaux de pluie potentiellement contaminées sont également traitées dans la cette station. L'eau de pluie non contaminée est

OBJECTIFS 2023-2025

Réduction de la consommation d'eau pour les chaudières vapeur.



Poursuite de l'amélioration du traitement des eaux (début d'une étude de phytoremédiation complémentaire).



acheminée directement dans l'océan. Sur l'ensemble des sites, l'eau rejetée est analysée régulièrement dans un laboratoire accrédité. Des bulletins d'analyses sont émis pour contrôle légal. L'objectif général est d'obtenir une efficacité maximale dans le processus de traitement des eaux usées à restituer à l'environnement. Dans une optique de transparence, l'organisation informe ses fournisseurs de matières premières de la façon dont le traitement des eaux usées est effectué.

EAU REJETÉE

Total de l'eau restituée au milieu naturel après traitement
en ML

| Eau prélevée | Eau rejetée | Diff. |
|--------------|-------------|---------|
| 51 | 67,9 | +16,9ML |

| | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|--|-------------|-------------|
| EAU REJETÉE | | | |
| Volume total d'eau rejetée - <i>en mégalitres</i> et répartition selon le type de destination (comprend les eaux de pluie pour le site de Sines) | 103,3 | 117,3 | 69,2 |
| • Eaux de surface - <i>en mégalitres</i> | 0 | 0 | 0 |
| • Eaux souterraines - <i>en mégalitres</i> | 0 | 0 | 0 |
| • Eau de mer - <i>en mégalitres</i> | 103,3 | 116,7 | 67,9 |
| • Eau réseau - <i>en mégalitres</i> | 0 | 0,6 | 1,36 |
| Répartition eau douce ($\leq 1\ 000$ mg/l de solides dissous totaux) & autres eaux ($> 1\ 000$ mg/l de solides dissous totaux) - <i>en mégalitres</i> - Données 2018 et 2019 revues - | Autres eaux | Autres eaux | Autres eaux |
| Répartition du volume total d'eau rejetée vers les zones soumises à un stress hydrique - <i>en mégalitres</i> | 0 | 0 | 0 |
| Substances préoccupantes prioritaires pour lesquelles les rejets sont traités | Les substances prioritaires ont été définies conformément à la directive 2013/39 / UE du Parlement européen et du Conseil du 12 août 2013, à savoir: mercure, antracène, HAP, tributylétain, nickel, plomb, benzène et naftalène | | |

PRÉSERVER

Ecoslops intègre et promeut les bonnes pratiques environnementales sur l'ensemble de ses sites et au sein des bureaux. Les employés sont sensibles au respect de l'environnement et intègrent au quotidien des gestes éco-responsables dans les opérations comme dans les services supports.

Si Ecoslops veille à implanter ses unités dans des zones déjà industrialisées pour minimiser tout impact sur la biodiversité, elle étend ce concept à ses activités quotidiennes et s'assure d'avoir l'impact environnemental le plus limité possible.

Quelques exemples :

- Utilisation exclusive de papier PEFC /Ecolabel
- Ordinateurs paramétrés par défaut pour des impressions noir & blanc
- Achat d'accessoires informatiques reconditionnés (écrans, téléphones, ..)
- Sensibilisation aux changements climatiques (Mise à disposition du rapport du GIEC)...
- Durée de vie des équipements informatiques prolongés au maximum
- Pas d'utilisation de plastiques à usage unique
- Existence d'un plan mobilité durable pour les urbains
- Existence d'une politique voyage (PVE) tenant compte de l'impact environnemental

La Mède, France

L'installation Ecoslops Provence (0,049km²) - en service depuis octobre 2021 - et plus globalement la Plateforme de La Mède à Châteauneuf-les-Martigues sont localisées en dehors de toute zone protégée.

L'étude d'impact écologique réalisée par un cabinet externe a montré que les enjeux du projet Ecoslops vis-à-vis de la faune, la flore et des habitats naturels sont limités et non-significatifs.

Les mesures de réduction d'impact des installations d'Ecoslops sur les différents milieux (air, eau, bruit..) permettent de limiter les effets sur la biodiversité au voisinage du site.

Les résultats obtenus par l'étude d'impact montrent que les concentrations modélisées dans l'air et attribuables au projet d'Ecoslops seront inférieures aux seuils des normes de qualité de l'air en vigueur pour tous les composés qu'ils possèdent. L'incidence du projet d'Ecoslops sur la biodiversité est donc négligeable. De fait, la zone d'étude, située à l'interface entre l'étang de Berre et le massif de la Nerthe, présente un intérêt pour la biodiversité limité puisqu'elle est anthropisée et artificialisée depuis 1935.

Sines, Portugal

L'installation de Sines au Portugal (0,054 km²) est implantée dans la zone industrielle du Port. Il n'y a aucune zone protégée à moins de 5 km de l'installation, et aucune indication d'impact négatif sur la biodiversité locale, y compris celles incluses dans la liste rouge de l'IUCN ou les listes de conservation nationales.

Si certaines substances anthropiques sont introduites dans l'océan Atlantique à l'occasion du rejet d'effluents traités, le potentiel de contamination est extrêmement faible en raison de la très bonne capacité de dispersion dans l'océan et de l'infime quantité - ou de l'absence totale - de charge polluante dans ces effluents.

A compter du 1er janvier 2022, 10% des factures de collecte de résidus pétroliers seront obligatoirement reversés au «Fundo Azul» un programme gouvernemental portugais pour la préservation des océans.

Paris, France

Des autocollants ont été apposés sur les vitres du siège pour prévenir les collisions d'oiseaux.

Biodiversité

Ecoslops continue à s'engager pour la protection de la biodiversité, avec **en 2022 un soutien à l'adaptation au changement climatique et à la restauration de 400 m2 de territoires** par le biais du programme [Nature 2050](#).

Ecoslops Portugal s'est également associé cette année aux écoles de Sines, dans le cadre d'un **programme de plantation d'arbres** dans les établissements (voir photos ci-dessous)



Tri des déchets

La société a réalisée en 2022 une campagne d'information sur le tri des déchets. Même si des solutions de tri étaient déjà en place sur chaque site, une campagne d'affichage a détaillé les bonnes pratiques pour chaque type de déchet et sensibilisé à la raréfaction des ressources.

POUBELLE JAUNE
Cartons, briques alimentaires, emballages en métal et aérosols, bouteilles et flacons en plastique.

ÁGUA, UM RECURSO ESCASSO.
Para 10,000 litros de água na Terra, apenas 3 litros de água doce estão disponíveis.
20 litros de água por dia por pessoa satisfazem as necessidades básicas de hidratação e higiene pessoal. Em Portugal, são utilizados entre 160 e 250 litros de água por pessoa e por dia.
Segundo o relatório das Nações Unidas, o mundo enfrentará um déficit hídrico global de 40% até 2030.
Reduzir o consumo de água quente significa reduzir o consumo de água, mas também significa reduzir o consumo de energia.

O papel reciclado tem 5 vidas!
Europa uma pessoa média utiliza entre 200 e 250 quilos de papel por ano.
O papel é a terceira indústria mais poluente para o ar, água e solo.
A produção de uma folha de papel A4 utiliza uma média de 5 litros de água.
14% da desflorestação é feita para satisfazer a nossa procura de produtos de papel.

OBJECTIFS 2021 - 2023

Sensibilisation du personnel à la préservation et à la restauration de la biodiversité

Adaptation et restauration de 1 000m² de territoires

Réalisation d'une campagne d'information sur le tri des déchets

OBJECTIF 2023 - 2025

Re-végétalisation des zones disponibles du site de Sines avec des plantes locales



Matrice de matérialité - Biodiversité

Ecoslops a réalisé un diagnostic de ses ressources naturelles critiques et une analyse de sa dépendance aux services écosystémiques. Il en résulte une matrice de matérialité dévoilant les impacts et les dépendances de l'entreprise sur la biodiversité.

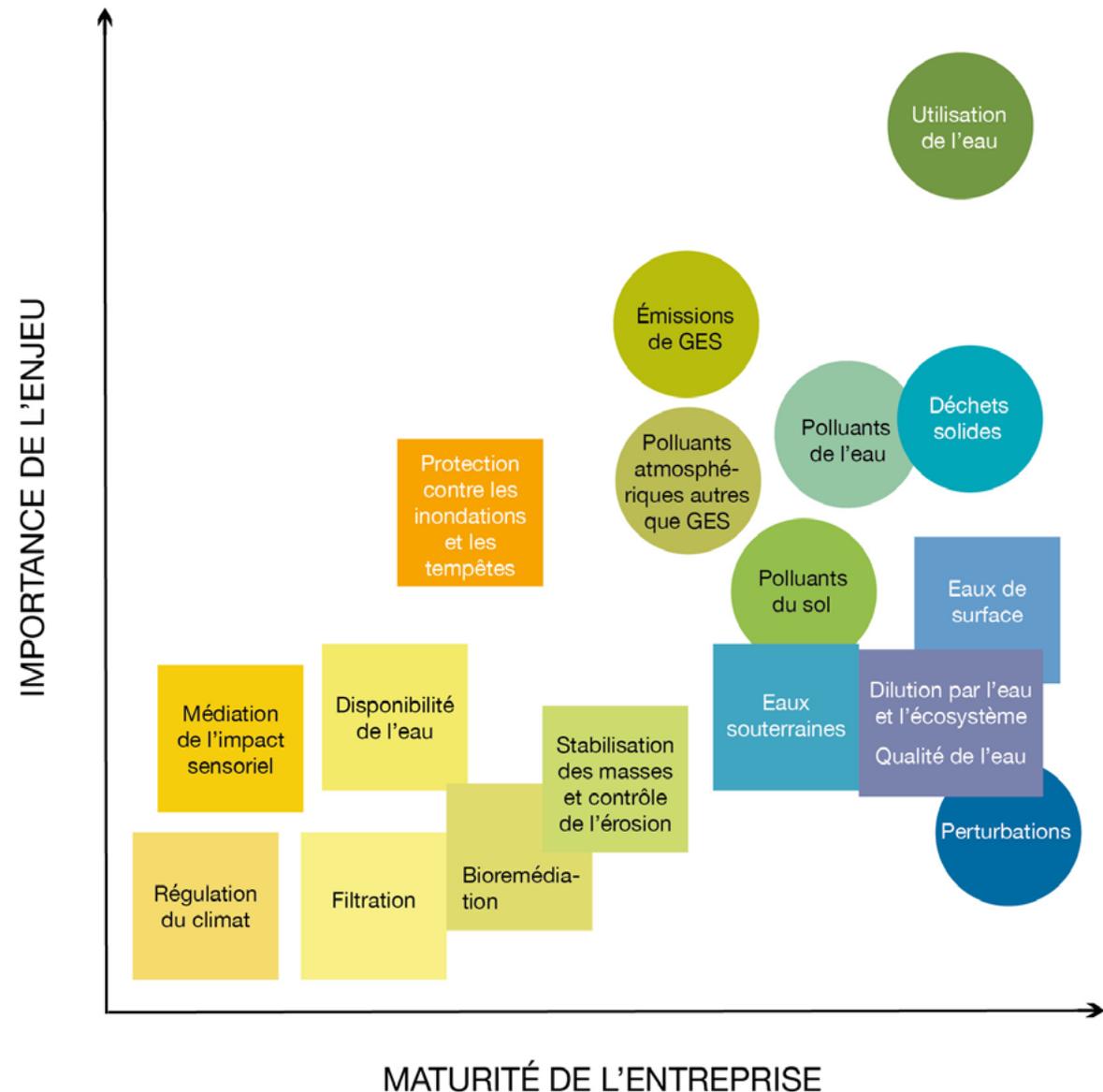
La société a intégré les risques potentiels dans sa stratégie. Elle maîtrise ses impacts potentiels les plus importants et travaille continuellement à améliorer les autres.

□ Dépendances

○ Impacts potentiels

OBJECTIF 2021 - 2023

Réalisation d'une matrice de matérialité biodiversité et d'un diagnostic des ressources naturelles critiques





WE DO AGILE MANAGEMENT

#Agility

Social

Santé & Sécurité

La sécurité et la santé physique et mentale de nos collaborateurs est essentielle.

L'ensemble de nos filiales évalue et met à jour les risques dans un document unique propre à chaque site. Grâce à un groupe de travail incluant les responsables SSE de chaque unité, Ecoslops a mis en place une politique de prévention des risques au niveau du Groupe. Implémentées localement, ces règles sont inspirées des meilleures pratiques du secteur :

- [La Politique SSEQ](#)
- [Les Règles d'Or](#)

Il existe également dans chaque unité opérationnelle une politique locale de prévention des accidents majeurs. Une attention particulière est accordée à la santé et à la sécurité des collaborateurs de l'entreprise et comprend des actions de prévention, d'information et de formation. Nos indicateurs Santé & Sécurité en sont les témoins: aucun accident majeur ni maladie professionnelle ne sont à déplorer depuis l'ouverture de la première unité en 2015.

L'accès aux unités est strictement réservé aux personnes habilitées ou dûment accompagnées.

MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ



FORMATIONS SPÉCIFIQUES SANTÉ & SÉCURITÉ

La formation et l'information sur le danger des produits, l'exposition aux agents chimiques et leur potentiel mutagène est une priorité. L'ensemble du personnel travaillant sur les sites de production est formé à la sécurité en milieu explosif (ATEX) et aux risques chimiques. Le personnel destiné à effectuer des travaux en environnement électrique est spécifiquement formé et dûment habilité par l'entreprise.

Les atmosphères explosives, les risques d'incendie et les risques environnementaux sont également des thèmes récurrents dans les actions de sensibilisation et de formation, notamment les plans d'urgence. Le secourisme du travail est aussi un domaine privilégié de la formation.

Les tâches ponctuelles à fort potentiel de risque font l'objet d'une formation sur mesure, comme les espaces confinés, les fouilles et les travaux en hauteur, sur l'ensemble des sites. L'ensemble des intervenants extérieurs et des visiteurs reçoivent une formation sécurité adaptée à leur type d'activité sur le site.

En 2022, les employés du Groupe ont été sensibilisés à l'**ergonomie au poste de travail**. Les **risques psychosociaux** ont également fait l'objet d'une sensibilisation et d'une évaluation spécifique en France, suivies de la mise en place d'un plan de prévention. Cette sensibilisation sera étendue au Portugal en 2023.

| | Sinès, Portugal | La Mède France | Groupe (inclus Paris) | Var. 2021-2022 |
|---|-----------------|----------------|-----------------------|----------------|
| NOMBRE D'HEURES DE FORMATIONS SANTÉ-SÉCURITÉ | | | | |
| Nombre total d'heures de formation santé sécurité par site | 79 | 107,5 | 239,5 | +238% |
| Nombre moyen d'heures de formation sécurité pour les femmes | 2,75 | - | 1,25 | -0,02% |
| Nombre moyen d'heure de formation sécurité pour les hommes | 26,13 | 21,16 | 5,34 | +264% |
| Nombre moyen d'heure de formation sécurité pour les employés | 2,02 | N/A | 1,38 | +233% |
| Nombre moyen d'heure de formation sécurité pour les cadres | 1 | - | 3,04 | -31% |

Ecoslops applique des principes de management de la santé et de la sécurité, à savoir notamment (mais pas exclusivement) : l'analyse initiale d'identification des risques, l'évaluation des risques, les réglementations SEVESO et ATEX, le plan SSE, l'enregistrement, le reporting et la fixation d'objectifs pour les performances SSE.

L'entreprise veille au respect de la législation et de ses propres lignes directrices, y compris vis à vis des collaborateurs intérimaires ou des sous-traitants.

La société fournit l'équipement de sécurité requis à ses employés, notamment les équipements de protection individuelle (EPI) : gants, lunettes, tenues ATEX, casques, détecteurs de gaz, et chaussures de sécurité.

Les performances sont mesurées par filiale, et rapportées dans un tableau de bord SSE standardisé. Ces performances sont ensuite analysées, et les éventuelles actions correctives intégrées.

Chaque site de production dispose d'un espace d'affichage dédié à l'information sur la santé et la sécurité au travail, et des discussions périodiques sur les sujets spécifiques liés aux activités en cours sont organisées.

PROCESSUS D'IDENTIFICATION DES RISQUES

Dans nos unités, le processus de planification pour l'identification, l'évaluation et le contrôle des risques, est le suivant :

- Il comprend toutes les tâches et les procédures de routine, les opérations occasionnelles et les actions à mettre en place en cas d'urgence;
- Il englobe toutes les tâches et activités sous la responsabilité d'Ecoslops, que ces activités soient exécutées par les collaborateurs de l'entreprise ou par des prestataires de services;
- Le processus d'analyse inclut également les lieux

de travail où Ecoslops fournit des services.

La méthode permet de quantifier l'ampleur des risques existants et de hiérarchiser rationnellement leur priorité de correction.

L'évaluation des risques est revue périodiquement à la lumière des changements techniques ou organisationnels qui ont été mis en œuvre. Lorsqu'un incident se produit, l'évaluation est revue dans un souci d'identification des défauts potentiels dans les critères utilisés.

SIGNALEMENT DE SITUATION À RISQUE

L'ensemble des collaborateurs est encouragé à signaler toute situation dangereuse sitôt sa détection. Ils peuvent la signaler au responsable SSE ou au responsable de site verbalement, par e-mail ou par le biais d'un formulaire papier dédié.

L'équipe d'Ecoslops Provence utilise, en plus des référentiels du Groupe Ecoslops,, la « Carte Stop » du Groupe Total pour toute situation à risque : « Détecter > Arrêter > Discuter > Corriger > Redémarrer > Rapporter », et disposent d'un droit de retrait.

Sur les deux sites, les collaborateurs sont consultés spécifiquement sur les questions de sécurité. Chacun peut y exprimer ses préoccupations concernant les risques liés au travail de manière anonyme.

Il n'existe chez Ecoslops aucun historique de représailles contre un collaborateur qui aurait signalé des situations dangereuses. Celles ci sont prévenues par une section dédiée de notre Guide de Bonne Conduite. Un système d'alerte anonyme est également à disposition des employés et des entreprises extérieures.

PROCESSUS D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

La détection d'un événement peut être traitée sous la forme d'une non-conformité ou d'une opportunité d'amélioration.

L'événement peut avoir plusieurs origines :

- Produit et/ou service non conforme;
- Audits internes ou externes;
- Évaluation de la conformité légale et d'autres exigences;
- Indicateurs de suivi;
- État de maintenance, d'étalonnage ou de vérification de l'équipement;
- Communications externes des parties intéressées, y compris les plaintes;
- Résultats des simulations;
- Non-conformités environnementales;
- Incidents de SST.

Il existe deux formes d'enquête :

- L'enquête « immédiate » : effectuée par le responsable SSE ou son délégué et avec la participation des parties impliquées l'enquête immédiate permet d'enregistrer l'incident sur un modèle prédéfini détaillé, d'en indiquer l'origine, la description, et d'informer le responsable du domaine fonctionnel auquel il appartient pour l'analyse et la prise de décision.
- L'enquête de « prise en considération » permettra de mettre en place des actions correctives et/ou des améliorations. Ce processus est utilisé pour identifier et évaluer les risques liés aux incidents, aider le responsable SSE à déterminer les mesures correctives, et les améliorations nécessaires dans le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail grâce à l'analyse des causes primitives.

L'entreprise enregistre et étudie tous les incidents et problèmes de santé et de sécurité. Aucun collaborateur n'a été exclu de ces statistiques. Les taux sont calculés sur la base de 1 000 000 d'heures travaillées selon les standards en vigueur - même si notre nombre d'heures travaillées ne dépasse pas 100 000/an pour l'ensemble du Groupe. *Les formules de calculs sont disponibles dans la rubrique « Notes méthodologiques »*

| 0 Accident grave dans l'histoire du Groupe | Unité de Sinès, Portugal | | | Unité de La Mède, France (2019-2020 = données chantier) | | |
|---|---|----------------------------|--------------|--|--------|--------|
| | 2020 | 2021 | 2022 | 2020 | 2021 | 2022 |
| OBJECTIF 2022 : 0 accident atteint ! | | | | | | |
| ACCIDENTS DU TRAVAIL | | | | | | |
| Concernant les employés | | | | | | |
| Nombre de décès suite à un accident de travail | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Taux de décès suite à un accident de Travail | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Taux d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre d'accidents du travail enregistrables | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Taux d'accidents du travail enregistrables | 0 | 12,96 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Principaux types d'accidents du travail ; | NA | contact oculaire agent ch. | NA | NA | NA | NA |
| Nombre d'heures travaillées. | 78 272 | 77 138 | 74 591 | 8 000 | 15 741 | 11 552 |
| Concernant tous les collaborateurs qui ne sont pas employés, mais dont le travail et/ou le lieu de travail est contrôlé par l'organisation | | | | | | |
| Nombre de décès suite à un accident de travail | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Taux de décès suite à un accident de Travail | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Taux d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre d'accidents du travail enregistrables | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| Taux d'accidents du travail enregistrables | non disponible | 0 | 0 | 11,24 | 0 | 0 |
| Principaux types d'accidents du travail ; | Lésion lombaire | NA | NA | Presque accident | NA | NA |
| Nombre d'heures travaillées. | non contrôlé | non contrôlé | non contrôlé | 89 000 | 33 365 | 9 201 |
| Les dangers liés au travail présentant un risque d'accident du travail aux conséquences graves (identifiés à l'aide de la matrice IPAR) | Dangers pouvant entraîner des blessures graves : Travaux électriques & Explosions | | | | | |

| | Unité de Sinès, Portugal | | | Unité de La Mède, France | |
|---|--|------|------|--------------------------|------|
| | 2020 | 2021 | 2022 | 2021 | 2022 |
| ACCIDENTS DU TRAVAIL (suite) | | | | | |
| Les dangers qui ont entraîné ou contribué à des accidents du travail aux conséquences graves au cours de la période de reporting | Il n'y a eu aucun accident du travail aux conséquences graves chez les employés d'Ecoslops au cours de la période de reporting. | | | | |
| <p>Prévention des risques - Sigles, fiches de donnée sécurité, Règles d'or, EPI, formations... Mesures spécifiques : Électricité: Le travail en environnement électrique est autorisé uniquement aux personnes formées et habilitées à cet effet. D'autres éléments de contrôle tels que la procédure LOTO (Lock Out - Tag Out) sont utilisées. Explosion: Les principales actions de prévention se concentrent sur le contrôle des atmosphères explosives, notamment par le biais de contrôles procéduraux, d'appareils de mesure de gaz, et de procédures opérationnelles. Le personnel Ecoslops et les collaborateurs dont l'activité est contrôlée par l'organisation et qui sont amenés à travailler sur site sont formés à la prévention liée aux atmosphères explosives (encadrement et exécution).</p> | | | | | |
| MALADIES PROFESSIONNELLES | | | | | |
| Concernant les employés | | | | | |
| Nombre de décès suite à une maladie professionnelle | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre de cas de maladies professionnelles enregistrables | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Principaux types de maladies professionnelles | NA | NA | NA | NA | NA |
| Concernant tous les collaborateurs qui ne sont pas employés, mais dont le travail et/ou le lieu de travail est contrôlé par l'organisation | | | | | |
| Nombre de décès suite à une maladie professionnelle | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre de cas de maladies professionnelles enregistrables | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Principaux types de maladies professionnelles | NA | NA | NA | NA | NA |
| Principaux risques | Manipulation de produits pétroliers et chimiques classés comme potentiellement cancérigènes et/ou mutagènes. La présence potentielle de sulfure d'hydrogène peut également avoir des conséquences sur la santé en fonction du degré d'exposition. | | | | |
| Identification des risques | Consultation des FDS fournisseurs Elaboration des fiches de données sécurité des produits Au Portugal, les dangers d'exposition à des agents chimiques toxiques par inhalation ont été déterminés à l'aide de la matrice IPAR | | | | |
| Prévention des risques | La mesure préventive prioritaire consiste à éviter autant que possible l'exposition à ces agents chimiques présents dans l'installation. Au sommet de la hiérarchie de contrôle pour ce faire se trouvent les équipements de protection collectifs, suivis des équipements de protection individuelle. Celles-ci, combinées à des mesures organisationnelles telles que les permis de travail, garantissent un niveau élevé de protection. | | | | |
| Note | Aucun cas de maladie professionnelle n'a été répertorié dans le Groupe depuis sa création. | | | | |

LA SANTÉ DES COLLABORATEURS

Ecoslops opère en France et au Portugal, pays où la population bénéficie déjà de services médicaux et de soins de santé non professionnels accessibles et de haute qualité. En plus des services de santé au travail, chaque collaborateur bénéficie d'une couverture maladie complémentaire co-financée par l'entreprise.

PRÉVENTION & RÉDUCTION DES IMPACTS SUR LA SANTÉ & LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DIRECTEMENT LIÉS AUX RELATIONS D'AFFAIRES

Ecoslops a très peu recours à la sous-traitance, et connaît les statistiques SSE de ses partenaires, avec qui la société travaille régulièrement.

Des critères sur la santé et la sécurité au travail sont inclus dans notre programme d'Achats Responsables.

SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL

L'ensemble des collaborateurs du Groupe effectue des visites régulières dans une institution agréée de la médecine du travail. Un suivi médical et des examens de santé sont effectués à différents intervalles en fonction du pays, du sexe, de l'âge et des risques auxquels les collaborateurs sont exposés.

SPORT

Ecoslops souhaite soutenir les pratiques sportives de ses collaborateurs. Davantage de détails dans la rubrique «Qualité de vie», page 44.

SENSIBILISATION AUX RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

En France, la campagne d'évaluation des Risques Psycho-Sociaux (RPS) 2022, destinée à la mise à jour du document unique, a été l'occasion d'une sensibilisation auprès de l'ensemble des collaborateurs disponibles.

Grâce à la sensibilisation, et à la grille de 26 questions de l'INRS, cette campagne d'évaluation a permis d'identifier au mieux les situations à risques et les ressources disponibles pour prévenir les risques psychosociaux. Un plan d'action a été mis en place pour renforcer les mesures préventives déjà mises en place par l'entreprise.

Il est prévu d'étendre cette sensibilisation au Portugal en 2023.

SENSIBILISATION CANICULE

Dès le début des fortes chaleurs de l'été 2022, une campagne d'affichage a été organisée à travers l'ensemble du Groupe pour sensibiliser aux signaux d'alerte à surveiller et aux mesures à adopter en cas de canicule.



OBJECTIFS 2022-2023

Implantation d'un système de Management sécurité normalisé au Portugal

Sensibilisation aux maladies professionnelles (Risques psychosociaux, postures de travail et risques chimiques)

Implémentation de pratiques sportives au sein du Groupe

Diversité et égalité des chances

Ecoslops offre sans discrimination à l'ensemble de ses salariés des conditions de travail qui respectent les législations locales et internationales, permettent de travailler en toute sécurité et de développer ses compétences professionnelles.

La société se conforme à l'ensemble des réglementations sociales et économiques, et proscribit les motifs illégitimes de discrimination dans le cadre de ses activités: race, couleur, sexe, âge, nationalité, origine ethnique ou sociale, caste, état matrimonial, orientation sexuelle, état de santé ou affiliation à un parti politique et assure un accès aux responsabilités équitable et équilibré entre les hommes et les femmes.

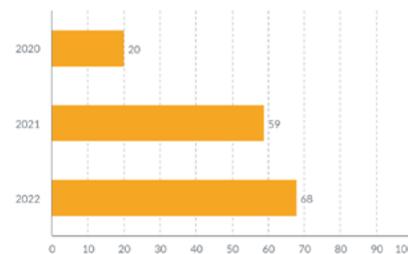
Le Groupe s'est doté d'un Guide de Bonne Conduite, diffusé à l'ensemble des collaborateurs, qui officialise sa politique en matière de diversité et d'égalité des chances et rappelle aux collaborateurs qu'un système d'alerte est à leur disposition pour tout signalement de manquement à ces règles ou à la législation. La société est attentive à ne pas perpétuer de stéréotypes de genre dans ses communications, qu'elles soient internes ou externes, et à traiter toute réclamation éventuelle de façon anonyme.

Le ratio du salaire de base entre hommes et femmes est de 100% Ecoslops garantie une égalité de rémunération dès l'embauche à poste égal, et une attribution égale des primes.

La stratégie Ecoslops en matière d'égalité professionnelle est inspirée des recommandations des WEP (Women Empowerment principles) de l'ONU.

L'outil d'évaluation des WEP (résultats ci-dessous) a permis à l'entreprise de mesurer sa progression en matière d'égalité au fil de la mise en place de son plan d'action 2021-2023. Son score pour 2022 est en progression à 68% (soit un niveau «Performant»).

Score outil d'évaluation WEP (% de performance)



PLAN EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES 2021-2023

Les enjeux prioritaires confirmés par l'outil d'évaluation WEP sont :

- La formation,
- Le recrutement,
- Les relations communautaires selon la problématique hommes-femmes.

Ci-après les avancées réalisées en 2022 et quelques objectifs 2023.

POLITIQUE & GOUVERNANCE

- Mise à jour du Guide de Bonne Conduite pour intégrer la nouvelle politique égalité de la société.

2023 : Nomination d'un référent au conseil d'administration

RELATIONS COMMUNAUTAIRES SELON LA PROBLÉMATIQUE HOMMES-FEMMES

2022-2023 : Soutien à des associations d'aide aux femmes sur nos lieux d'implantation.



Newsletter Ecoslops spéciale journée de la femme - 8 mars 2022

La journée de la femme 2022 a été l'occasion de mettre à l'honneur les femmes du Groupe et leurs métiers : laborantines, opératrices, assistantes, directrice technique, responsable QHSE, cheffe de quart... Nous avons reçu plusieurs demandes de stage suite à la diffusion de cette newsletter inspirante !

En 2022, Ecoslops a choisi de soutenir l'association [Solidarité femmes 13](#), qui accompagne les femmes, et leurs enfants, victimes de violences conjugales ou sexuelles dans les Bouches-du-Rhône.

CHAÎNE LOGISTIQUE

2022-2023 : Notre politique d'Achats Responsables permet de renforcer l'influence de la société en matière d'égalité des sexes, ainsi que la collaboration avec nos parties prenantes pour promouvoir l'inclusion et respect des Droits de l'Homme.

ÉGALITÉ D'ACCÈS À LA FORMATION & DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

2022-2025 : Mise en place d'une opération spéciale au Portugal (plus faible taux de formation des femmes dans le Groupe), incluant un bilan réalisé par une entreprise externe et un plan de formation sur 3 ans pour l'ensemble des employés. En 2022, ce plan a notamment permis aux femmes du Portugal de bénéficier d'une **augmentation de 252% de leur nombre moyen d'heures de formation** (voir page 43).

ACCES AUX SOINS POUR TOUS

Ecoslops souhaite pouvoir fournir aux femmes, et aux personnes de petit gabarit de tout genre, des Équipements de Protection Individuelle adaptés à leur morphologie. Or, la société n'en trouve pas, et a constaté que c'est également le cas de nombreuses sociétés du secteur industriel. **Avis aux fabricants et fournisseurs : nous avons besoin de vous pour inclure pleinement les femmes dans l'industrie !**

2022-2025 Recherche d'EPI «petits gabarits»



| Indicateurs «Women Empowerment» | | 2021 | 2022 | Objectifs 2023-2025 |
|---|---|--|------|--|
| % de femmes dans l'entreprise | 21,6% | 22,2% | | 25% d'ici 2025 |
| Examen de l'équité des salaires | oui | oui | | Maintenir une fréquence d'examen annuelle |
| Nombre d'incidents de discrimination | 0 | 0 | | Maintenir l'objectif de 0 incident de discrimination grâce à la sensibilisation |
| % de femmes recrutées | pas de recrutement en 2021 | 20% | | |
| Nombre de femmes au comité de direction | 1 | 1 | | |
| Nombre de femmes au conseil d'administration | 0 | 0 | | Objectif 12,5% de femmes d'ici 2023 |
| Taux de rétention ventilé par sexe | Hommes N/A - Femmes 100% | Femmes 100% - Hommes N/A | | Maintenir un taux de rétention de 100% |
| EPI pour petits gabarits | Indisponibles | Indisponibles | | Lancement d'une recherche spécifique |
| Existence de toilettes séparées | oui | oui | | |
| Existence de vestiaires séparés | Sines, oui / Marseille, non | Sines, oui / Marseille : utilisation des vestiaires à tour de rôle | | Création d'un deuxième vestiaire à La Mède |
| Absentéisme par sexe (maladies prof. ou accidents de travail) | Données indisponibles | Femmes & Hommes : 0 | | Mise en place de l'indicateur pour 2022 |
| Accidents de travail par sexe | 1 homme | 0 | | |
| Turnover par sexe | Femmes 18,18% / Hommes : 5% | Femmes : 8,33% / Hommes : 5,95% | | Faire baisser le taux de turnover chez les femmes de 50% 2022 vs 2021 = -118% |
| Entreprise et parking éclairés de manière approprié | Oui | oui | | Maintenir un éclairage sécurisant sur site |
| Nombre moyen d'heures de formation par sexe | Sines : F = 0,78 / H = 3,52 // Paris: F= 41,5 / H = 31,10 // Marseille: H = 15,1 / F=NA // Groupe : F = 8,18 / H = 9,58 | Sines : F = 2,75 / H = 26,13 // Paris: F= 26 / H = 67,67 // Marseille: F= NA / H = 20,7 // Groupe : F = 8,33 / H = 31,42 | | Atteindre un nombre moyen d'heures de formation équivalent chez les hommes et les femmes |
| Fournisseurs : proportion de fournisseurs dont l'entreprise est détenue par une femme | Données indisponibles | Recensement en cours | | Réaliser un recensement et fixer des objectifs d'amélioration si nécessaire |
| Proportion de fournisseurs ayant une politique favorisant l'égalité des sexes | Données indisponibles | Recensement en cours | | Réaliser un recensement et inciter les fournisseurs à s'engager en faveur de notre Charte d'Achats responsables |
| Initiatives d'aide aux femmes soutenues | 0 | Soutien à l'association Solidarité femmes 13 | | S'engager pour les soutien et l'autonomisation des femmes sur nos lieux d'implantation |
| Analyse des performances Diversité & Égalité | Nomination d'un référent interne, mise en place de nouveaux indicateurs, d'un plan d'action avec des objectifs chiffrés et échanges de bonnes pratiques avec un groupe de parties prenantes du secteur industriel et maritime dédié à l'égalité professionnelle homme/femme | Progression de 9 points du niveau de performance WEP, passant de 59% en 2021 à 68% en 2022 | | Nomination d'un référent au Conseil d'administration. Analyse des nouveaux indicateurs et adaptation du plan d'action. |
| Nombre de congés parentaux par sexe | 4 Hommes (dont 1 en cours au 31 déc. 2021) - 0 Femmes | 2 Hommes - 0 Femmes | | |

DATA DIVERSITÉ

| | Sinès, Portugal | La Mède France | Siège, France | Groupe |
|---|--------------------|-------------------|------------------|---------|
| POURCENTAGE ET NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS PAR SEXE ET PAR SITE AU 31 DEC 2022 | | | | |
| Hommes | 79% (31) | 83% (5) | 78% (7) | 67% (6) |
| Femmes | 21% (8) | 17% (1) | 22% (2) | 33% (3) |
| POURCENTAGE D'EMPLOYÉS PAR CATÉGORIE ET PAR SITE | | | | |
| Cadres | 13% | 100% | 100% | 35% |
| Employés | 87% | - | - | 65% |
| TAUX DE RECRUTEMENT | | | | |
| Taux de recrutement | 13,7% | | | |
| TURNOVER PAR SITE | | | | |
| En % | 17,61% | 39,34% | 10,75% | 18,47% |
| TURNOVER PAR GENRE - Groupe | | | | |
| Hommes | 5,95% | | | |
| Femmes | 8,33% | | | |
| TURNOVER PAR ÂGE - Groupe | | | | |
| - de 30 ans | 108,33% | | | |
| 30-50 ans | 7,35% | | | |
| + de 50 ans | 0% | | | |

Moyenne d'âge : 42 ans

Taux de féminisation :
22,22% **(+0,6%)**

Nombre de cas de
discrimination : 0

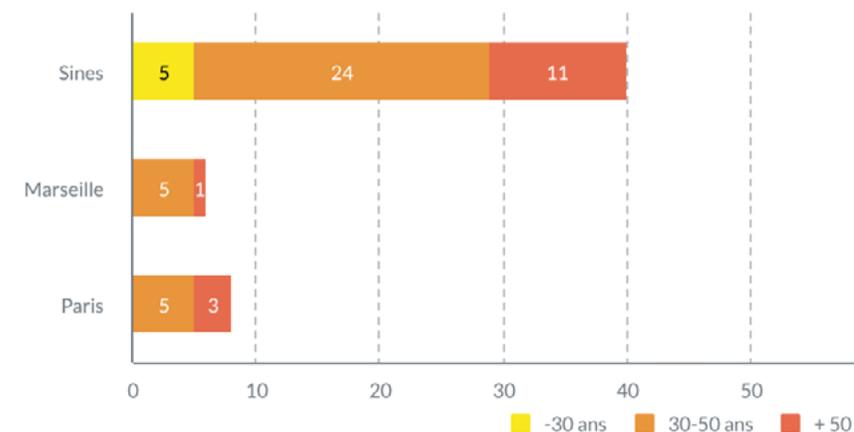
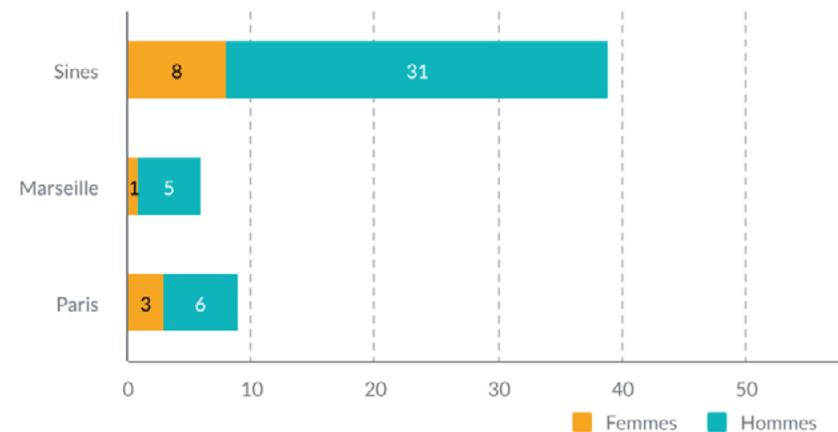
PAR GENRE
ET PAR SITE

PAR ÂGE
ET PAR SITE

TURNOVER GROUPE

Variation 2022 vs 2021

| Hommes | Femmes |
|-------------|--------------|
| +16% | -118% |



Qualité de vie au travail

Ecoslops attache une grande importance aux conditions de travail de ses salariés

La société a un très faible taux d'absentéisme, et les causes de turnover sont identifiées. Ecoslops favorise la flexibilité des horaires et de la gestion du temps pour faciliter l'organisation personnelle des salariés et l'équilibre vie-professionnelle-vie privée.

Sur chaque site, des lieux de vie sont aménagés pour y permettre la prise de pauses et/ou de repas, et l'entreprise organise régulièrement des événements conviviaux (séminaire d'entreprise, repas de Noël, etc.)

EMPLOI & RELATIONS EMPLOYEUR-EMPLOYÉ

Ecoslops garantit l'égalité des chances et de traitement à tous les collaborateurs, et ne se rend coupable d'aucune discrimination dans ses pratiques d'emploi, ce qui englobe le recrutement, la formation, la promotion ou le licenciement. Elle protège les données personnelles des employés et leur vie privée et réalise des entretiens individuels réguliers afin de déterminer les besoins des employés et de préciser les attentes de l'entreprise.

L'entreprise a connaissance de l'ensemble des personnes travaillant pour la société et dispose d'un contrat de travail ou de prestation pour chacune. La société n'a qu'exceptionnellement recours à des contrats temporaires, et assure une planification de sa charge favorisant la stabilité de l'emploi. Ecoslops prend en compte dès que possible les affinités des employés dans la constitution des équipes de travail.

100% des employés ont un entretien annuel.

Au Portugal, la gestion des ressources humaines est répartie entre le Directeur Général et le Service Administratif.

En France, un Référent RH a été nommé en 2022 pour les deux sites afin de centraliser et de renforcer les aspects suivants:

- La gestion administrative du personnel (effectifs, congés, attestations, tableaux de bord...),
- La développement d'une relation de proximité et de conseil afin d'accompagner les collaborateurs dans la gestion de leurs problématiques quotidiennes,
- La coordination des recrutements,
- Le déploiement du plan de formation,
- Les outils de gestion des ressources humaines,
- Les évolutions du droit social et garantir son application,
- Assurer une démarche de qualité de vie au travail.



OBJECTIF 2021-2023

Intégration à la politique d'achats responsables de mentions concernant les conditions de travail.

RÉMUNÉRATION

L'entreprise assure une gestion des rémunérations et des conditions de travail cohérente avec les heures de travail, les repos hebdomadaires, les congés, la santé et la sécurité.

Ecoslops possède un programme d'attribution gratuite d'actions pour l'ensemble de ses salariés. Au 31 décembre 2022, 100% des collaborateurs de plus de 2 ans d'ancienneté sont actionnaires de la société.

Tous les employés du groupe sont rémunérés au dessus du salaire minimum local.

Pour faire face à l'inflation, 100% des salaires ont été augmentés en 2022

DÉPARTS À LA RETRAITE

Les départs à la retraite sont échelonnés et organisés de manière à amener une transition progressive pour la personne partant à la retraite comme pour la relève.

LIBERTÉ D'ASSOCIATION & NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

La société respecte le droit de liberté syndicale et de négociation collective des collaborateurs. 100% des employés sont couverts par des accords collectifs : Par des conventions collectives en France, et par un accord de négociation collective signé début 2022 au Portugal.

| | Sinès, Portugal | La Méditerranée, France | Siège, France | Groupe |
|--|-----------------|-------------------------|---------------|--------|
| AVANTAGES ACCORDÉS AUX SALARIÉS ET NON AUX EMPLOYÉS TEMPORAIRES | | | | |
| Complémentaire santé | x | x | x | x |
| Prévoyance | x | x | x | x |
| Actions gratuites | x | x | x | x |
| CONGÉ PARENTAL | | | | |
| Nombre total d'employés ayant eu droit à un congé parental, par sexe | 2H | 0 | 2H | 4H |
| Nombre total d'employés ayant pris un congé parental, par sexe | 2H | 0 | 2H | 4H |
| Le nombre total d'employés ayant repris le travail au cours de la période de reporting au terme d'un congé parental, par sexe | 2H | 0 | 1H | 3H |
| Le nombre total d'employés ayant repris le travail au terme d'un congé parental et qui étaient toujours employés 12 mois après leur reprise du travail, par sexe | 2F | NA | NA | 2F |
| Taux de reprise du travail | 100% | NA | 100% | 100% |
| Taux de rétention | 100% | NA | 100% | 100% |

CHARTRE DU TÉLÉTRAVAIL

Pour préciser les règles applicables dans l'entreprise et encadrer au mieux à la fois la santé des collaborateurs et la sécurité informatique, Ecoslops a mis en place en 2022 une charte du télétravail, applicable à tous les postes éligibles au sein de l'entreprise.

Celle-ci détaille les bonnes pratiques, les règles à observer, et rappelle les divers points contacts afférents tels que la médecine du travail et les services informatiques.



1637
heures de formation
(Total Groupe)

+69%

Taux de formation
(Groupe)

67%
(+34%)

OBJECTIF 2021-2023

Revenir à un taux de formation supérieur à 50%

DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

Ecoslops assure à l'ensemble du personnel concerné une formation adaptée dans tous les domaines d'action pertinents, et s'assure que toutes les formations concernant la sécurité sont maintenues à jour. L'ensemble des entités dispose d'un plan de développement des compétences, et le Groupe encourage le renforcement des expertises métiers.

La société prend également des stagiaires et/ou des alternants.

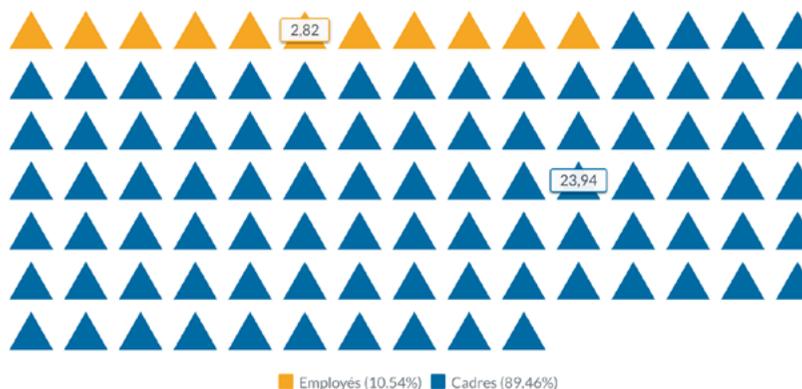
Il existe une sensibilisation continue des collaborateurs aux enjeux RSE. Les thèmes varient en fonction de l'actualité de l'entreprise.

Un plan spécial de formation s'adressant à l'ensemble des collaborateurs a été lancé au Portugal en 2022.

Résultat : **+986% du nombre d'heures moyennes de formation pour les employés portugais, et un taux de formation Groupe revenu au dessus de 50%**

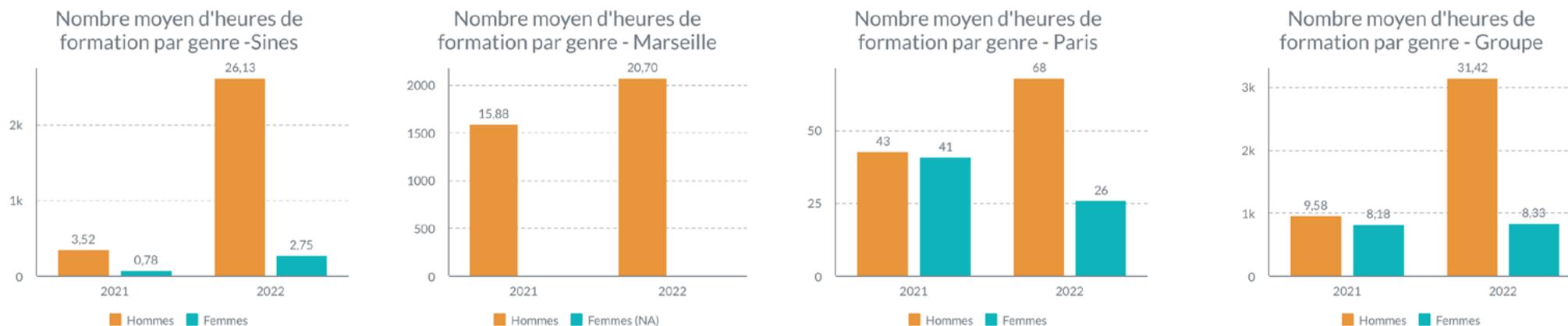
Parmi les thèmes étudiés en 2022:

- Connaissances opérationnelles (acquisition ou recyclage)
- Flexibilité des équipes opérationnelles
- Techniques de laboratoire (acquisition ou recyclage)
- Sensibilisation à l'utilisation d'équipements de protection individuelle spécifiques
- Sensibilisation à la conduite automobile
- Due Diligence

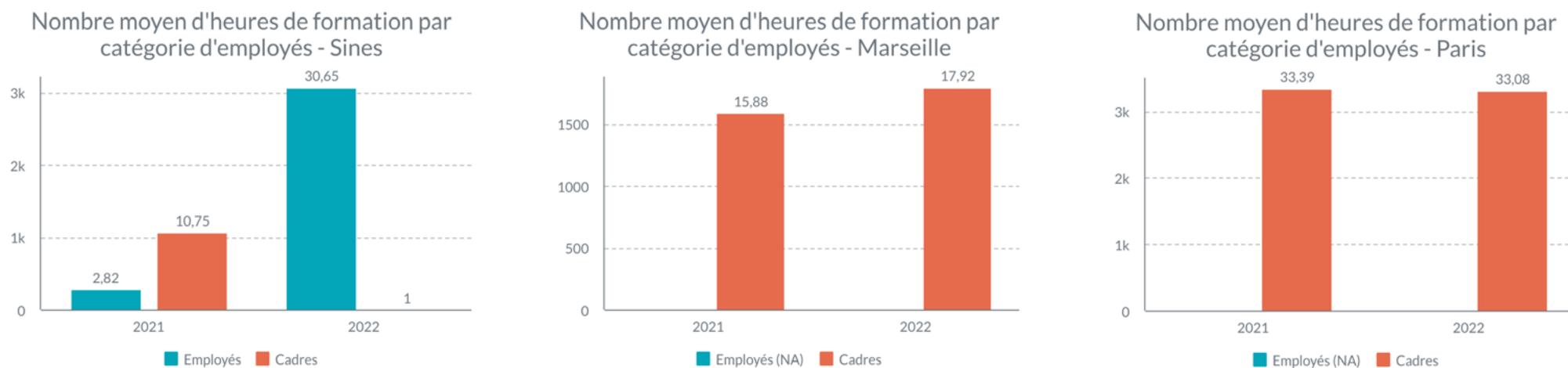


**NOMBRE MOYEN
D'HEURES DE
FORMATION - GROUPE**
employés 29,77 (+91%)
cadres 33,08 (+28%)

Nombre moyen d'heures de formation *par genre et par site*



Nombre moyen d'heures de formation *par catégorie d'employés et par site*



SPORT & CULTURE

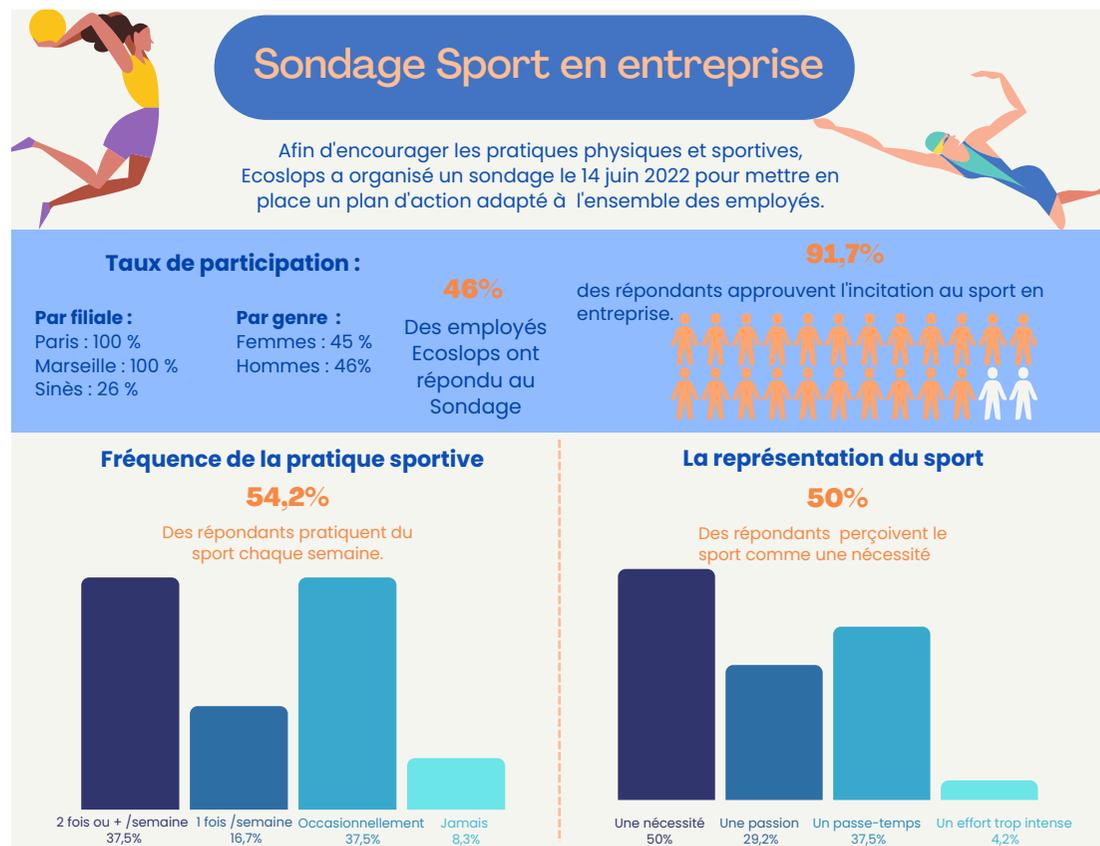
En 2022, Ecoslops a souhaité intégrer le sport à ses enjeux de santé et de qualité de vie au travail. Afin d'établir un plan d'action en adéquation avec les attentes des collaborateurs, un sondage a été réalisé (extrait ci-après), et un plan d'action a été mis en place pour 2023, comprenant notamment un challenge sportif inter-filiales.

Ces dispositions viennent compléter les dispositions déjà en place en terme culturel dans la société, qui comprennent entre autres:

- Le journal trimestriel *Ecoslop's Gazette*. Ce journal permet d'informer les employés des développements d'Ecoslops, mais aborde également des sujets culturels dans une rubrique d'information dédiée.
- En France, les employés ont accès à une Carte Ticket-Restaurant qui propose également des offres culturelles et sportives (places de cinéma à prix réduits, remises pour des parcs de loisirs, spectacles, musées, expositions, des réductions sur le sport et le bien-être)
- Afin d'encourager aux moyens de transports durables tels que le vélo, mais également à la pratique du sport, des douches sont à dispositions des employés sur l'ensemble de nos sites.

OBJECTIF 2023

Lancer le premier challenge sportif du Groupe



CORRE SINES

Ecoslops Portugal a soutenu la première édition de *Corre Sines*, course solidaire en faveur des étudiants défavorisés, qui a eu lieu le 19 juin 2022.

Un soutien qui sera renouvelé en 2023 dans le cadre du 1er challenge sportif du Groupe

A black and white photograph of three young children dressed as aviators. They are on a wooden toy airplane. The child in the center is sitting in the cockpit, wearing a hooded jacket and goggles. The child on the left is leaning forward, also wearing goggles and a scarf. The child on the right is leaning back, wearing a striped hat and goggles. The airplane is made of wood and has a propeller in the center. The background is a blurred outdoor setting.

NONE OF US KNOW
WHAT WE KNOW ALL TOGETHER

#TeamSpirit

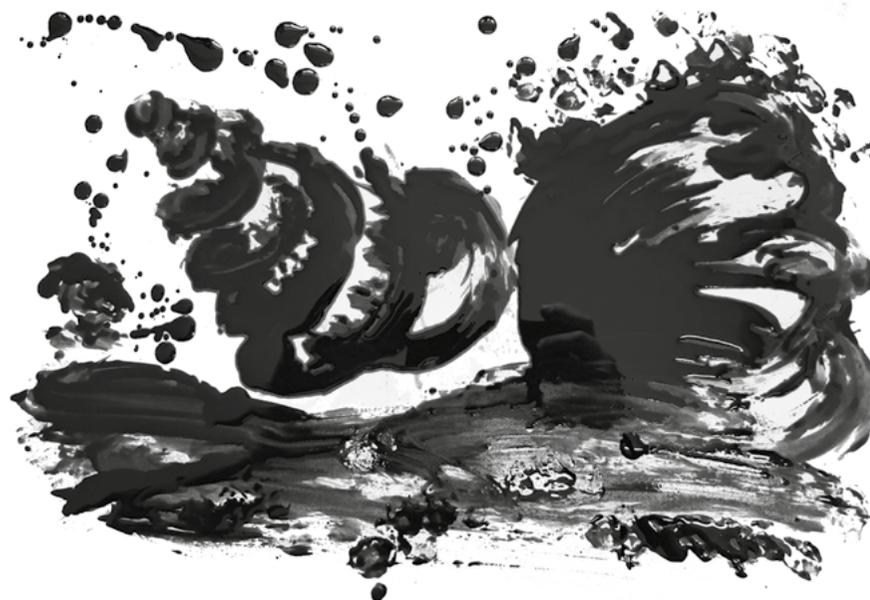
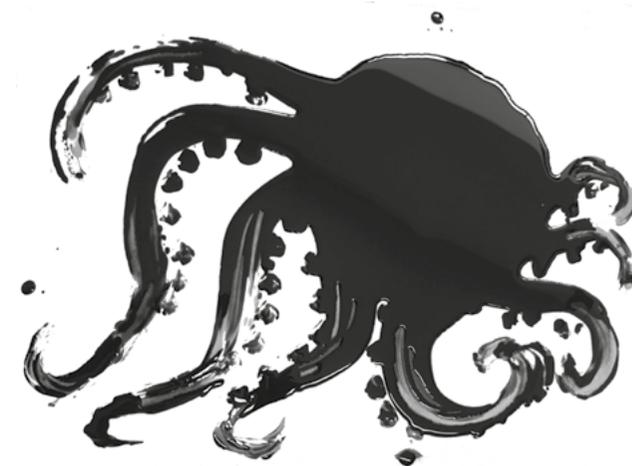
Parties prenantes

Art & Slops

Il n'est pas facile de trouver des photos de slops dans les banques d'images. Pour les besoins graphiques de l'entreprise (notre nouveau site internet ou ce rapport par exemple), nous avons demandé à notre responsable logistique au Portugal de réaliser quelques photos. Equipé de protections adaptées, il s'est mis à l'oeuvre et a réalisé - entre autres - la photo ci-dessous (également en page 14 dans la rubrique «notre activité»). Pris d'inspiration, il a ensuite réalisé cette série qui interpelle sur la pollution du milieu marin par les hydrocarbures, Fiers de nos équipes, riches de savoir-faire et de savoir-être, nous souhaitons mettre ses oeuvres à l'honneur ici.



Ces illustrations ont été réalisées avec des slops par Gonçalo Fernandes.



ECOSLOPS ♥ ITS STAKEHOLDERS

Écosystème

Nous sommes convaincus que le dialogue avec nos parties prenantes est essentiel. Une démarche d'écoute, d'échange et de propositions renforce notre société et l'aide à s'adapter plus facilement aux différents enjeux et risques auxquels elle fait face.

Comme pour un écosystème naturel, chaque maillon a son importance.

Ecoslops a réalisé une cartographie de ses parties prenantes étayée par leur consultation. La méthode de hiérarchisation de la norme NF X30-029 a été appliquée pour prioriser les attentes, en cotant le niveau d'impact réciproque entre les parties prenantes et l'entreprise, et leur niveau de relation actuel. Les attentes les plus fortes pour nos parties prenantes, définies en 2019/2020, ont été traduites en enjeux et intégrées aux objectifs du Groupe.

La société participe à des panels de discussions avec diverses parties prenantes sur certains enjeux tels que l'égalité professionnelle ou la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

OBJECTIFS 2021-2025

Organiser des panels de discussions avec différentes parties prenantes sur les enjeux majeurs.



Formalisation d'une charte informatique responsable



Nos parties prenantes et leurs attentes

CLIENTS

Qualité, prix et impact environnemental des produits
Communication de la politique éthique et des performances RSE de l'entreprise
Relation client et SAV de qualité

COLLABORATEURS

Bien-être au travail
Équité sociale
Droits sociaux et syndicaux
Santé-sécurité au travail
Compétitivité économique, rémunération
Image de l'entreprise
Politique et actions RSE

ACTIONNARIAT & COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE

Bonne gouvernance
Relation de confiance et considération
Transparence de la performance RSE
Développement économique

FOURNISSEURS & SOUS-TRAITANTS

Pérennité et qualité de la relation
Image de l'entreprise

COMMUNAUTÉS LOCALES

Formalisation d'un engagement solidaire en faveur du respect des droits et des ressources naturelles
Création d'emplois
Développement des compétences
Impact environnemental

PARTENAIRES D'AFFAIRES

Compétitivité économique
Compétitivité technologique
Qualité, prix et impact environnemental des produits
Communication de la politique éthique et des performances RSE de l'entreprise

ORGANISMES PUBLICS & ASSOCIATIONS

Respect des réglementations
Préservation de l'environnement
Innovation technologique
Promotion de la RSE
Transparence de la performance RSE
Conditions de travail réglementaires et bien-être au travail

COMMUNAUTÉS LOCALES

Le Groupe Ecoslops favorise les relations avec les acteurs locaux, notamment dans son recrutement et le choix de ses fournisseurs.

Plus de 80% des employés habitent à moins de 50kms de leur lieu de travail. Les autres 20% vivent dans un rayon maximal de 100km.

Ecoslops étant installé dans des pays développés et économiquement prospères, l'implication dans les communautés locales ne revêt pas à ce jour un aspect prioritaire dans les enjeux RSE du Groupe. Néanmoins, l'entreprise reconnaît l'importance et l'universalité des Droits de l'Homme, et les respecte sans aucune forme de discrimination, sur l'ensemble des activités dont elle a la maîtrise.

L'entreprise mène une politique de respect des droits civiques, politiques, économiques, sociaux et culturels, et respecte les droits fondamentaux au travail identifiés par l'Organisation Internationale du Travail : liberté d'association, reconnaissance effective du droit aux négociations, élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire, abolition effective du travail des enfants, élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession. Notre Charte Achats Responsables est un outil pour transmettre ses valeurs au sein de notre chaîne d'approvisionnement.

Un système d'alerte formel pour porter toute situation inquiétante à la connaissance de la société est à disposition des collaborateurs et des fournisseurs.

IMPACTS

Bien qu'Ecoslops soit très attentive à les prévenir, comme toute activité industrielle, les nuisances entourant les activités de l'entreprise peuvent potentiellement inclure des pollutions visuelles, olfactives, sonores et des pollutions du sol.

Ecoslops prend en considération les problématiques locales et respecte la réglementation en vigueur dans chaque pays. La société réduit au maximum, supervise et suit ces risques potentiels, et entretient des relations réglementaires avec les agents locaux de l'Etat et les représentants politiques (mairies notamment).

La société s'implique dans plusieurs associations professionnelles locales et régionales. (Détails pages 60-61)

Ecoslops contribue au développement des compétences en recrutant dans la communauté locale et en formant les collaborateurs locaux à ses métiers.

Elle encourage également la poursuite d'études extérieures à l'entreprise et offre de la flexibilité dans l'aménagement du temps de travail des étudiants.

Ecoslops favorise lorsque c'est possible le bio et le local lors de l'organisation de ses événements.

| | Sinès, Portugal | La Mède France | Siège, France | Groupe |
|---|-----------------|----------------|---------------|--------|
| DROITS DE L'HOMME | | | | |
| Nombre d'opérations ayant été soumises à des contrôles du respect des droits de l'homme ou des évaluations de l'impact sur les droits de l'homme, par pays. | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre d'heures de la période de reporting consacrées à la sensibilisation aux Droits de l'Homme | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Pourcentage d'employés sensibilisés aux Droits de l'Homme au cours de la période de reporting | 0 | 0 | 0 | 0 |
| DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES | | | | |
| Nombre de cas de violations identifiés des droits des peuples autochtones au cours de la période de reporting | 0 | 0 | 0 | 0 |
| ACCÈS AUX SERVICES ESSENTIELS | | | | |
| L'ensemble des collaborateurs d'Ecoslops a accès aux services essentiels. | | | | |

Objectifs 2021-2023

Sensibilisation des employés aux Droits de l'Homme (programmé en 2022 au Portugal)

Soutenir des associations d'aide aux femmes autour de nos lieux d'implantation.

SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS LOCALES

CULTURE / CAMEROUN

Ecoslops a souhaité accompagner l'implantation de sa première Scarabox au Cameroun en soutenant un projet culturel local vecteur de développement : le Nouveau Musée des Rois bamouns à Foumban (Cameroun)

Le Sultanat Bamoun est situé dans la région de l'Ouest de République du Cameroun en Afrique Centrale. Le Roi NJoy, 17ème de la dynastie, créa en 1922 un Musée qui aujourd'hui figure parmi les plus importants et les plus riches d'Afrique. C'est un lieu de conservation et de transmission d'une histoire vieille de plus de 600 ans. Mais les locaux abritant ce Musée ne pouvaient abriter qu'un tiers des 12 500 objets de la collection royale.

Animé par le souci de sauvegarder ce patrimoine multiséculaire légué par ses ancêtres, le 19ème roi des Bamouns, le sultan Ibrahim Mbombo Njoya a entrepris la construction d'un nouveau lieu adapté aux règles muséales et suffisamment spacieux pour contenir tous les objets de la collection, magnifiant ainsi son passage sur trône des Bamouns, et développant dans le même temps le tourisme local.

L'architecte désigné par le Sultanat a pensé à une architecture qui, en elle seule, est un objet de visite. Cette architecture est un ensemble composé des armoiries du Royaume que sont :

- La double cloche : Symbole du patriotisme. C'est un instrument utilisé par le Roi pour stimuler et galvaniser ses troupes au front.
- L'araignée : Symbole du travail. Le Roi veut que son peuple soit aussi travailleur que l'araignée qui passe tout son temps à tisser des toiles.
- Le Serpent à deux têtes : symbole d'une victoire simultanée du peuple Bamoun sur deux fronts. Il symbolise la puissance du Royaume.

Un ensemble qui comporte au rez-de-chaussée une salle de spectacles d'une capacité de 300 places, d'un espace d'exposition permanente et d'un espace d'exposition internationale.



SENIORS & SANTÉ / PORTUGAL

Ecoslops Portugal a participé cette année à la réfection du toit de la maison de retraite Santa Casa da Misericórdia de Sines.

Cette institution sociale se compose d'un hébergement collectif, à usage temporaire ou permanent, dans lequel sont réalisées des activités d'accompagnement social et des soins infirmiers pour les personnes âgées.



CLIENTS & CONSOMMATEURS

Ecoslops travaille uniquement en B2B avec des clients habitués à l'utilisation de nos produits. L'ensemble des informations réglementaires sur les produits leur est fourni, notamment par le biais des Fiches de Données Sécurité (FDS). Les fiches sont préparées conformément au règlement REACH. Elles précisent la composition du produit, identifient les dangers et préconisent les mesures de prévention, collectives et individuelles, et les premiers secours.

SAV, assistance et résolution des réclamations

Ecoslops a identifié les réglementations applicables en matière de garanties relatives à ses activités dans les pays où elle opère, et est attentive à la qualité et à la réactivité de son service après-vente (qui sera formalisé courant 2023).

Des conditions générales de vente ont été formalisées pour Ecoslops Provence en 2021, et seront étendues à Ecoslops Portugal en 2023.

Confidentialité des données clients

L'entreprise accorde une grande importance à la confidentialité de ses données clients. Elle applique le RGPD, notamment en ce qui concerne les données sous format électronique, et limite la collecte des données personnelles aux informations qui sont indispensables pour la fourniture de ses produits ou services. Une sensibilisation des employés au RGPD sera faite en 2023

Ecoslops collecte également, sur demande

ou avec l'accord des intéressés, des informations à des fins de communication (nom, société et email). La société intègre à chaque communication un lien de désabonnement, et met à jour ses fichiers régulièrement. Elle donne aux clients et aux prospects le droit de vérification et de rectification de ses données, allant jusqu'à l'effacement, et n'est l'objet à ce jour d'aucune plainte relative à l'atteinte à la confidentialité des données.

Un dispositif de sauvegarde de sécurité assure une protection adaptée des données personnelles, et la société réalise régulièrement des audits de sécurité.

Les risques informatiques sont présentés au Conseil d'administration annuellement.

| | Sinès, Portugal | La Mède France |
|---|-----------------|----------------|
| INFORMATIONS REQUISES PAR LES PROCÉDURES DE L'ORGANISATION POUR L'INFORMATION SUR LES PRODUITS | | |
| La provenance des intrants des produits | oui | oui |
| Le contenu | oui | oui |
| L'utilisation sûre des produits | oui | oui |
| La mise au rebut du produit et les impacts environnementaux | oui | oui |
| Pourcentage des produits évalués pour le respect de ces procédures | 100% | 100% |
| Évaluation des produits en matière d'impact sur la santé | - | - |
| Cas de non-conformité concernant la communication marketing | 0 | |

LABEL

La technologie P2R d'Ecoslops est labellisée « Efficient Solution » par la Fondation Solar Impulse
[En savoir plus](#)



Objectifs 2021-2023

Formalisation du service après-vente.



Sensibilisation des employés au RGPD et Organisation d'un Clean up day informatique



ADHÉSION À DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES



Association créée par et pour les acteurs du secteur maritime, le CMF est composé d'entreprises de toutes tailles, pôles de compétitivité, fédérations et associations, laboratoires et centres de recherche, écoles et organismes de formations, collectivités et acteurs économiques locaux, ainsi que de la Marine Nationale. Réel écosystème générateur d'affaires, le Cluster Maritime Français construit avec ses membres une «place maritime française».



Depuis avril 2016, Ecoslops et la Fondation reen Award - une organisation à but non lucratif qui certifie les performances environnementales d'acteurs du transport maritime - ont lancé une incitation pour les bateaux labellisés «Green Award» à faire enlever leurs déchets pétroliers par Ecoslops en bénéficiant d'une réduction de 25% sur les coûts afférents. Un certificat Green Award permet aux propriétaires et affréteurs maritimes de se différencier en affichant leur engagement, au-delà des obligations légales. En toute indépendance Green Award audite et certifie des navires au regard de son cahier des charges sur des enjeux de sécurité, de qualité et d'environnement. Les ports, les fournisseurs de services maritimes, les propriétaires et les affréteurs de navires ont rejoint le programme Green Award afin de réduire les risques d'accidents et de promouvoir une industrie du shipping éco-responsable, économiquement viable et de grande qualité, un important facteur de compétitivité aux yeux de leurs clients.



Le Club ADEME International fédère depuis 21 ans les éco-entreprises (PME et ETI) innovantes françaises développant une partie de leurs activités sur les marchés internationaux ou souhaitant initier une démarche à l'export. L'ADEME participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Ce réseau, créé et piloté par l'ADEME, permet à ses adhérents d'échanger de manière privilégiée avec les acteurs publics français, nationaux ou régionaux, en charge de l'environnement, de l'énergie, du développement durable et du commerce extérieur. Il couvre l'ensemble du spectre lié à la transition écologique et énergétique :

- Energies renouvelables et efficacité énergétique
- Ville, construction et urbanisme durables
- Qualité de l'air
- Economie circulaire et déchets, dépollution des sols
- Eau et biodiversité
- Gestion environnementale
- Adaptation et atténuation des changements climatiques

PRIX & LABELS



Promouvoir dans le monde l'excellence française dans l'industrie des hydrocarbures et des énergies nouvelles telle est la vocation d'EVOLEN. L'expertise de ses 1 350 adhérents - 250 sociétés et 1 100 professionnels - couvre tout le champ de la filière des hydrocarbures (exploration, production, développement, logistique, raffinage, distribution) et des énergies nouvelles (Eolien Offshore, éolien terrestre, énergies marines, stockage d'énergie...)



Ecoslops Portugal a rejoint Comsines, une organisation locale dont la mission est de contribuer à promouvoir le développement durable, le bien-être et la qualité de vie de la communauté de Sinès, à travers la mise en place d'un un panel d'actions conjointes entre entreprises et entités représentatives de la Communauté.



Ecoslops est membre d'Euroshore, une organisation professionnelle internationale réunissant les fournisseurs d'installations de réception portuaires en Europe et outre-mer. Euroshore a été fondée en 1998 et promeut l'activité des entreprises liées au traitement des déchets maritimes.



Label «Efficient Solution for the planet» de la Fondation Solar Impulse - décembre 2020

«Champion du climat»
Les Echos 2021

Les Echos

Lauréat du Trophée de l'Innovation Océan 2018 – catégorie « réduction des énergies fossiles » (MiniP2R)



LAUREAT

Lauréat du Prix de l'Innovation EVOLEN 2018 (Mini-P2R)



«Champion de la croissance»
Les Echos
2019, 2020, 2021
et 2022

Les Echos

Label FCPI
«Entreprise Innovante» 2021



Lauréat du Concours Mondial de l'Innovation BPI 2016 (P2R)



Lauréat de l'appel à projet de l'ADEME « PME Initiative » 2016

ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Financial Times
«Europe fastest growing company 2020 et 2022»



Lauréat du prix Forbes «Futur 40» 2018



LES ACHATS RESPONSABLES

Ecoslops a développé une politique pour diffuser ses bonnes pratiques ESG et rendre ses achats plus durables : la Charte Achats Responsables

Inspirée des meilleures pratiques du secteur, la charte formalise la stratégie d'Ecoslops à destination d'un public double : elle s'adresse aux parties prenantes internes de l'entreprise (services techniques, services achats) et aux fournisseurs. Sa signature est recommandée pour tout achat, et obligatoire pour tout montant supérieur à 100 000€. Découvrez notre [Charte Achats Responsables](#)

Plusieurs fournisseurs de matières premières ont signé la Charte en 2022, représentant 37,5% des achats de matières premières pour La Mède et 75% pour Sines.

OBJECTIFS 2022 - 2025

Diffusion de la charte
Évaluation des fournisseurs sur des critères extra-financiers
Mis en place d'un système de suivi des achats sur l'ensemble de leur cycle de vie.



| ÉVALUATION DES FOURNISSEURS & SOUS-TRAITANTS AU COURS DE LA PÉRIODE DE REPORTING | |
|---|--|
| TRAVAIL DES ENFANTS | |
| Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants | 2 fournisseurs ont été évalués en 2022 sans présenter de risque. |
| TRAVAIL FORCÉ | |
| Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire | 2 fournisseurs ont été évalués en 2022 sans présenter de risque. |
| ÉVALUATION DROITS DE L'HOMME | |
| Opérations ayant été soumises à des contrôles du respect des droits de l'homme ou des évaluations des impacts | 0 |
| Nombre total d'heures de la période de reporting consacrées à la formation aux politiques relatives aux droits de l'homme | 1 |
| Pourcentage d'employés formés au cours de la période de reporting sur les politiques et procédures relatives aux droits de l'homme qui sont pertinentes pour les opérations. | 1 |
| Accords et contrats d'investissement importants incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou soumis à une vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'homme | 0 |
| ÉVALUATION SOCIALE DES FOURNISSEURS | |
| Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux | 0 |
| Nombre de fournisseurs évalués en termes d'impacts sociaux. | 2 |
| Nombre de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels. | 0 |

| | |
|---|--|
| Impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels identifiés sur la chaîne d'approvisionnement. | NA |
| Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels, avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite d'une évaluation. | 0 |
| Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels, avec lesquels les relations ont été résiliées à la suite d'une évaluation, ainsi que les raisons de cette mesure. | 0 |
| PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES IMPACTS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DIRECTEMENT LIÉS AUX RELATIONS D'AFFAIRES | |
| Approche visant à prévenir ou réduire les impacts négatifs sur la sécurité et la santé au travail significatifs qui sont directement liés à ses activités, produits ou services par ses relations d'affaires, et les dangers et risques associés. | Étude des statistiques HSE fournisseurs sur 3 ans Certifications sécurité ATEX et Risques Chimiques exigées pour tout travail sur site. Charte Achats Responsables. |
| POURCENTAGE DU BUDGET ACHATS UTILISÉ POUR DES SITES IMPORTANTS DÉPENSÉ AUPRÈS DE FOURNISSEURS LOCAUX PAR ACTIVITÉ (DANS UN RAYON DE 200 KMS) | |
| Sines (PT) : 41% dont 88% de services / Marseille (FR) : 79% dont 58% de services / Services supports (Siège, Paris) : 98% dont 96% de services | |
| DROIT DE NÉGOCIATION COLLECTIF | |
| Opérations et fournisseurs pour lesquels les droits de liberté syndicale ou de négociation collective des travailleurs peuvent être bafoués ou en grand péril | Aucune opération ou fournisseur n'a été identifié à ce jour comme susceptible de bafouer le droit de négociation collectif. |
| Pays ou zones géographiques dont les opérations ou les fournisseurs sont considérés comme étant en péril. | - |
| Mesures prises par l'organisation au cours de la période de reporting et destinées à soutenir les droits d'exercer la liberté syndicale ou la négociation collective. | Charte Achats Responsables |
| ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES FOURNISSEURS | |
| Pourcentage de nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux. | 0 |
| Nombre de fournisseurs évalués en termes d'impacts environnementaux. | 2 |
| Nombre de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels. | 0 |
| Impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels identifiés sur la chaîne d'approvisionnement. | 0 |
| Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite d'une évaluation. | 0 |
| Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels avec lesquels les relations ont été résiliées à la suite d'une évaluation | 0 |



WE DON'T DO
UNFAIR COMPETITION

#Ethics

Gouvernance

Pratique éthique des affaires

Ecoslops respecte les réglementations et les normes internationales de comportement, ainsi que le principe de légalité. Elle met en place des politiques et lignes directrices pour s'assurer de transmettre ses valeurs éthiques à ses collaborateurs et de les communiquer aux différentes parties prenantes intéressées.

CORRUPTION

L'entreprise a identifié ses zones de risques en matière de corruption. Elle a déterminé des pratiques pour les situations les plus évidentes (cadeaux, invitations..) et tient un registre de ces dépenses. Elle connaît ses risques et a formalisé une politique de lutte contre la corruption et un guide éthique pour ses collaborateurs. L'ensemble des cadres de l'entreprise a été sensibilisé afin qu'ils puissent identifier les pratiques assimilables à de la corruption ou de l'extorsion. Le programme sera renouvelé tous les 3 ans pour inclure les nouveaux arrivants. Les comptes de la société sont audités par des commissaires aux comptes, qui ont le devoir de rapporter toute suspicion de fraude en la matière au procureur de la République.

CONCURRENCE LOYALE

Ecoslops mène ses activités d'une manière compatible avec la législation et la réglementation sur la concurrence, et coopère avec les autorités appropriées. Le Guide de Bonne conduite de l'entreprise, diffusé à chaque nouveau collaborateur dès son recrutement, comprend des lignes directrices en matière de concurrence loyale.

DROIT DE PROPRIÉTÉ

L'entreprise a identifié ses activités et sujets concernés par le respect des droits de propriété, notamment la réglementation qui lui est applicable en la matière. Des lignes directrices sont incluses dans le Guide Bonne Conduite, et une sensibilisation spécifique a été réalisée des collaborateurs sera organisée en 2023 à l'occasion de la diffusion de la Charte numérique responsable.

ENGAGEMENT POLITIQUE RESPONSABLE

Ecoslops ne fait pas de contributions politiques et se refuse à toute activité de lobbying qui implique désinformation, fausses déclarations, menace ou coercition. Des lignes directrices sur la gestion des conflits d'intérêts ont été intégrées au Guide de Bonne Conduite.

Objectifs 2021-2023

Continuer à sensibiliser les équipes aux enjeux RSE



Formalisation d'une charte informatique «écologiquement et économiquement responsable»



Formation anti-corruption des cadres



Formation et mise en place de procédures de diligences raisonnables



Formalisation d'un plan de continuité d'activité



MÉCANISMES DE CONSEIL ET DE GESTION DES PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LES QUESTIONS ÉTHIQUES - SYSTÈME D'ALERTE

Le dispositif d'alerte à destination des collaborateurs et des fournisseurs est un formidable levier au service de la démarche RSE. Il procure la capacité de détecter des événements adverses qui viendraient à l'encontre de la politique RSE et de la gouvernance de l'entreprise en général et de prévenir des risques – financiers, légaux, et réputationnels.

La personne ayant la responsabilité globale des mécanismes permettant d'obtenir des conseils sur le comportement éthique et de signaler les écarts est le directeur de la conformité. Vincent Feÿs, le directeur administratif et financier du Groupe a été nommé à cette position. Il n'existe pas à ce jour de mécanismes indépendants de l'entreprise. Toute préoccupation peut être adressée anonymement au Directeur de la Conformité (adresse mail anonyme, courrier, etc.). L'entreprise a inclus dans son Guide de Bonne conduite une politique anti-représailles.

DEVOIR DE VIGILANCE

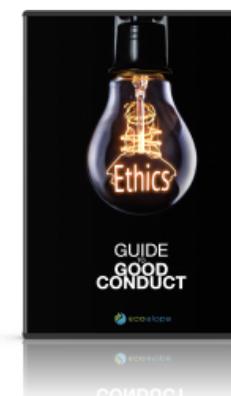
Afin de s'assurer que ses fournisseurs et partenaires d'affaires ne causent ni ne participent à des violations des Droits de l'Homme ou à d'autres violations des réglementations internationales, Ecoslops a décidé de renforcer les compétences de son équipe en matière de devoir de vigilance, afin de mettre en oeuvre des procédures robustes de diligence raisonnable et d'assurer une veille et une collecte d'informations efficace. Un de nos collaborateurs a été formé aux techniques d'OSINT (OPen Source INTelligence) et à la méthodologie de Due Diligence fin 2022, et une nouvelle procédure de diligence sera développée courant 2023. A terme, cela permettra à la société de renforcer sa capacité en terme d'informations stratégiques, notamment l'évaluation des forces et des faiblesses d'acteurs économiques clés, et l'identification des risques financiers et juridiques.

Le Guide de Bonne Conduite

Le Guide de Bonne Conduite Ecoslops est un guide éthique de pratique des affaires à destination des collaborateurs.

Distribué à l'ensemble des employés en poste, et aux nouveaux dès leur recrutement, ce Guide, mis à jour en 2022 aborde les thèmes suivants :

- ÉQUITÉ SUR LE LIEU DE TRAVAIL (NON DISCRIMINATION, HARCÈLEMENT, NÉPOTISME)
- LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL
- OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES ET CONFLITS D'INTÉRÊTS
- INVITATIONS PROFESSIONNELLES & CADEAUX
 - RESPECT DES LOIS
- & DES RÉGLEMENTATIONS APPLICABLES (LOYAUTE DES PRATIQUES, CONCURRENCE LOYALE, COMPORTEMENT ANTI CONCURRENTIEL, RESPECT DES DROITS DE PROPRIÉTÉ)
- PROTECTION ET BONS USAGES DES ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ
 - INFORMATIONS CONFIDENTIELLES :
- COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ ET DEMANDES D'INFORMATIONS
 - SIGNALEMENTS DE PRÉOCCUPATIONS OU DE VIOLATIONS



| ACTIVITÉS ÉVALUÉES EN TERME DE RISQUE LIÉS À LA CORRUPTION | |
|---|--|
| Nombre total de sites évalués en termes de risques liés à la corruption. | Paris, Sines, La Mède |
| Principaux risques identifiés par l'évaluation | Une surveillance particulière est apportée aux domaines suivants pour mitiger les risques potentiels : Conflits d'intérêts, choix des commissaires aux comptes, demandes de permis, achats (réalisation d'appels d'offres), comptabilité (cabinet externe) |
| COMMUNICATION ET FORMATION RELATIVES AUX POLITIQUES & PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION | |
| Pourcentage (et nombre total) de membres de l'organe de gouvernance auprès de qui les politiques et procédures de lutte contre la corruption de l'organisation ont été communiquées | 100% |
| Pourcentage (et nombre total) de partenaires commerciaux auprès de qui les politiques et procédures de lutte contre la corruption de l'organisation ont été communiquées | - |
| Pourcentage (et nombre total) de membres de l'organe de gouvernance ayant été formés à la lutte contre la corruption | 75% |
| Pourcentage (et nombre total) d'employés ayant été formés à la lutte contre la corruption, ventilés par catégorie professionnelle et région. | 100% des cadres |
| CAS AVÉRÉS DE CORRUPTION ET MESURES PRISES | |
| Le nombre total de cas avérés de corruption. | 0 |
| Nombre total de cas avérés pour lesquels des employés ont été renvoyés ou ont fait l'objet de mesures disciplinaires pour corruption. | 0 |
| Nombre total de cas avérés pour lesquels des contrats avec des partenaires commerciaux ont été résiliés ou non renouvelés en raison de violations liées à la corruption. | 0 |
| Actions en justice publiques relatives à la corruption intentées contre l'organisation ou ses employés au cours de la période de reporting et les résultats de ces procédures. | 0 |
| CONCURRENCE LOYALE & COMPORTEMENT ANTI-CONCURRENTIEL | |
| Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust | 0 |
| Principales issues de ces actions | NA |
| CONTRIBUTIONS POLITIQUES | |
| Valeur monétaire totale des contributions politiques financières et en nature distribuées directement et indirectement | 0 |
| Modalités d'estimation de la valeur monétaire des contributions en nature. | NA |
| MÉCANISMES DE CONSEIL ET DE GESTION DES PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LES QUESTIONS ÉTHIQUES | |
| Nombre total de demandes de conseils reçues, leur type et le pourcentage ayant obtenu une réponse au cours de la période de reporting | 0 |
| Nombre total de préoccupations exprimées | 0 |

COMMUNICATION

Cotée sur Euronext Growth, le Groupe Ecoslops a l'obligation de publier annuellement son rapport financier. Bien qu'elle n'y soit pas soumise légalement, la société communique volontairement ses données RSE depuis 2018 et a mis en place depuis 2020 la publication de ce rapport RSE annuel, ainsi qu'une [rubrique dédiée au Développement Durable](#) sur son site internet.

La société s'assure de ne pas émettre de communications trompeuses, fallacieuses, frauduleuses ou déloyales, et écarte de sa communication tout texte ou image qui perpétuent des stéréotypes.



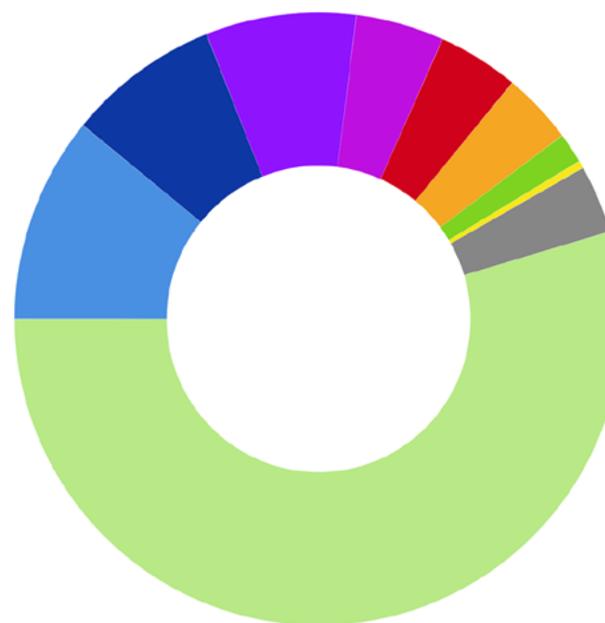
La Gazette

En interne, la société diffuse un média d'informations trimestriel à destination des collaborateurs de l'entreprise.

Il contient les actualités des filiales, des interviews d'administrateurs ou de collaborateurs, des informations sur les sujets RSE d'actualité dans l'entreprise, une revue de presse internationale du secteur, des informations générales autour de l'océan (expositions, films, sons de poissons, organisation de collecte de déchets sur les plages...), et la présentation des nouveaux venus au sein du Groupe.

La Gazette d'Ecoslops est traduite dans les langues locales pour une meilleure transmission de l'information.

ACTIONNARIAT



À la connaissance de l'entreprise, au 9 novembre 2021

- J4A HOLDINGS II (10.9%)
- TIKEHAU CAPITAL (8.1%)
- GEMMES VENTURE (8%)
- BLUEBIRD (4.7%)
- SOPREMA (4.3%)
- V.FAVIER (3.8%)
- J.C. COMPANY (1.6%)
- SALARIÉS (0.4%)
- AUTRES NOMINATIFS (3.6%)
- FLOTTANT (54.6%)

ACTIONNARIAT SALARIÉS

Grâce aux plans d'attribution gratuite d'actions, au 31/12/2022, 100% du personnel de l'entreprise ayant plus de 2 ans d'ancienneté s'est vu attribué des actions de la société.

FISCALITÉ

Le groupe réalise ses résultats imposables dans des pays membres de la communauté européenne, et sont soumis à la législation fiscale de ces états. Bien que portant sur des montants peu matériels à l'échelle du groupe, une politique de prix de transfert est en place pour les facturations intra-groupe.

Des revues fiscales sont réalisées de façon annuelle par les experts comptables et commissaires aux comptes des différentes entités du groupe.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Vincent FAVIER
Président directeur Général



Jean-Claude COMPANY
Co-fondateur et Vice-président
du conseil d'administration



Olivier FORTESA
Administrateur indépendant



Pascal FOULON
Administrateur indépendant



Mark INCH
Administrateur indépendant



Pierre-Etienne BINDSCHIEDLER
Administrateur



Lionel HENRY
Administrateur



Xavier PLOQUIN
Administrateur indépendant

Dans un souci de surveillance de ses performances, une auto-évaluation de son fonctionnement est réalisée tous les 3 ans (la dernière datant de 2021).

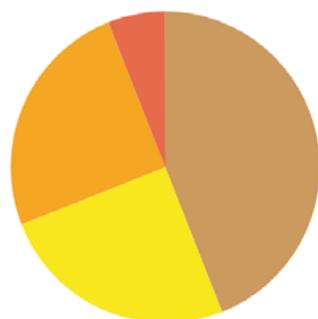
La politique de versement des jetons de présence est basée à 100% sur l'assiduité des administrateurs.

Les critères de rémunération variable du Président Directeur Général pour 2022 étaient:

- Production de 10.900 tonnes à Marseille
- Production de 24.000 tonnes à Sines
- Mise en service de la 1ere Scarabox au Cameroun et objectif d'un pipeline contractualisé ou proche d'une contractualisation sur 2 nouvelles unités.

Le [règlement intérieur du Conseil d'administration](#) est disponible sur notre site internet

Vous trouverez des informations plus détaillées concernant le Conseil d'administration dans notre [Rapport sur le Gouvernement d'entreprise](#).



■ Développement international (44%)
■ Financement (25%)
■ Energie (25%)
■ Réglementation (6%)



■ Hommes 30-50 ans (25%) ■ Hommes de + de 50 ans (75%)

Composition du Conseil d'Administration

OBJECTIF 2021 - 2023

Intégration d'au moins une femme au Conseil d'Administration



Chiffres économiques clés

| <i>Données consolidées</i> | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|
| Valeur économique directe générée | | | |
| Chiffre d'affaires | 5 753 412 € | 12 447 000 € | 19 031 000 € |
| Produits financiers | 7 471 € | 0 € | 18 000 € |
| Autres produits d'exploitation | 1 353 713 € | 810 000 € | 341 000 € |
| Produits exceptionnels | 0 € | 0 € | 45 000 € |
| Total produits | 7 114 596 € | 13 257 000 € | 19 435 000 € |
| Valeur économique distribuée | | | |
| Charges d'exploitation | 11 657 587 € | 16 498 000 € | 20 863 000 € |
| Salaires et traitements compris dans les charges d'exploitation | 3 492 038 € | 3 651 000 € | 3 771 000 € |
| Charges financières | 664 422 € | 1 720 000 € | 1 343 000 € |
| Impôts et taxes | 68 991 € | 59 000 € | 213 000 € |
| Charge d'impôts | - 65 902 € | - 697 000 € | -419 000 € |
| Participation salariés | 0 € | 0 € | 0 € |
| Charges exceptionnelles | 0 € | 0 € | 107 000 € |
| Dons aux associations | 2 500 € | 1 250 € | 13 500 € |
| Total Charges | 12 256 107 € | 17 521 000 € | 21 894 000 € |
| Valeur économique mise en réserve | | | |
| Résultat net Groupe | -5 141 511 € | -4 264 000 € | -2 460 000 € |
| Résultat net Paris | -2 465 862 € | -2 693 000 € | -2 888 000 € |
| Résultat net Marseille | NA | - 2 178 000 € | -2 669 000 € |
| Résultat net Portugal | -2 675 649 € | 607 000 € | 3 097 000 € |

| Capitalisation totale | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|--------------|--------------|--------------|
| Capitaux propres | 16 397 478 € | 18 160 000 € | 15 604 000 € |
| Dette | 26 551 762 € | 28 952 000 € | 29 211 000 € |
| Capital social : | 4 436 012 € | 5 180 576€ | 5 180 576€ |
| Aides publiques | | | |
| Allègements fiscaux et crédits d'impôts | 431 194 € | 394 619 € | 389 909 € |
| Subventions | 0 € | 0 € | 0 € |
| Aides à l'investissement, à la recherche et au développement | 0 € | 0 € | 0 € |
| Éxonérations de redevance | NA | NA | NA |
| Aides financières des organismes de crédit à l'exportation (OCE) | 0 € | 0 € | 0 € |
| Incitations financières | 0 € | 0 € | 0 € |
| Autres avantages financiers reçus ou à recevoir d'un État quelconque pour toute opération | 0 € | 0 € | 0 € |
| Présence d'un gouvernement dans la structure actionnariale | Non | Non | Non |

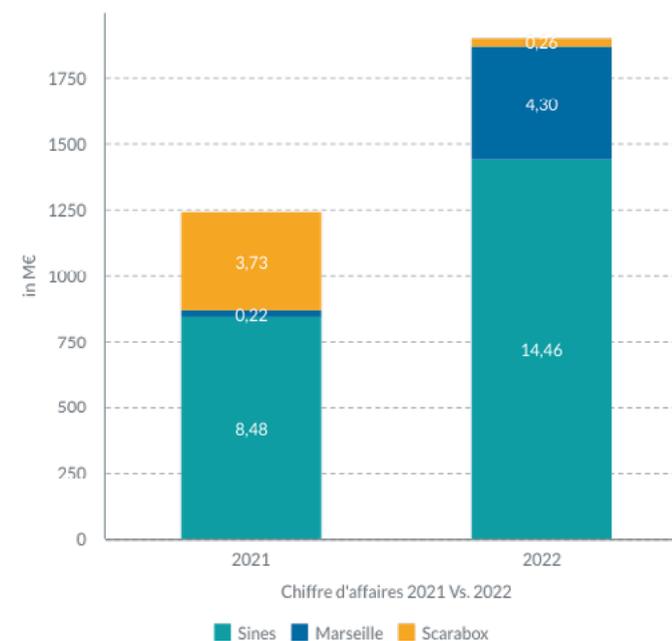
Pour des informations financières plus détaillées, consultez le [Rapport financier annuel 2022](#)

**CHIFFRE
D'AFFAIRES**

+ 53%

**EBITDA
GROUPE**

+1,1M€



NOTES MÉTHODOLOGIQUES

PRINCIPES DE RÉDACTION

Conformément aux différentes recommandations et lignes directrices concernant le reporting RSE et dans la limite des moyens disponibles, les principes suivants ont guidé la rédaction de ce rapport :

Exhaustivité

Le rapport couvre les enjeux pertinents et leur périmètre et reflète les impacts économiques, environnementaux et sociaux de l'entreprise.

Il a été réalisé pour permettre aux parties prenantes de la société d'évaluer la performance de l'organisation au cours de la période de reporting.

Exactitude

Les informations de ce rapport ont été collectées auprès des différents services de l'entreprise et vérifiées par les responsables de service et la direction générale.

Équilibre

Les informations du rapport reflètent les aspects positifs et négatifs de la performance de l'organisation pour permettre une évaluation juste de la performance globale.

Clarté

Si vous trouvez ce rapport incompréhensible, merci d'en faire part à la société.

Comparabilité

L'entreprise a essayé de sélectionner et de rapporter les informations de façon cohérente. Elle a choisi des indicateurs répandus et reconnus pour faciliter la comparabilité des données dans le temps et avec d'autres organismes (GRI standards, ISO 26 000, Objectifs de Développement Durable des Nations Unies).

Fiabilité

La société rassemble, enregistre, compile, analyse et rapporte les informations et procédures utilisées lors de la préparation du rapport de manière à permettre leur examen et à garantir la qualité et la matérialité des informations

La société aborde dans ce rapport, par ordre d'importance des enjeux pour chaque rubrique

(environnement, social, gouvernance), l'ensemble des thèmes couverts par les 7 grands principes de l'ISO 26 000:

Gouvernance
Droits de l'Homme
Relations et conditions de travail
L'environnement
Loyauté des pratiques
Questions relatives aux consommateurs
Communautés locales

DÉFINITION DU CONTENU DU RAPPORT ET DES PÉRIMÈTRES DE L'ENJEU

Ce rapport est le reflet du diagnostic RSE effectué en 2019. Vous trouverez ci-dessous les différentes étapes de définition des enjeux guidées par les lignes directrices de l'ISO 26000 et de la Norme NFX30-029.

- Identification des parties prenantes et de leurs attentes
- Cartographie
- Hiérarchisation des parties prenantes
- Identification des enjeux pertinents et de leur périmètre grâce à une matrice de matérialité croisant les impacts des domaines d'actions de l'ISO 26000 sur les parties prenantes et pour l'entreprise.
- Hiérarchisation des enjeux
- Définition du Plan d'action, prenant en compte les attentes les plus fortes des parties prenantes, les enjeux pertinents et le contexte de Développement Durable (notamment les ODD des Nations Unies)

Le rapport vise à refléter les enjeux pertinents de l'entreprise et à répondre aux attentes de ses parties prenantes.

PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

Le rapport comporte toutes les entités actives du Groupe Ecoslops, à savoir Ecoslops SA, Ecoslops Portugal et Ecoslops Provence.

Le périmètre couvre 100% du chiffre d'affaires de la société.

ENTITÉS INCLUSES DANS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Ecoslops S.A.

Ecoslops Portugal S.A.
Ecoslops Provence S.A.S

MODIFICATIONS RELATIVES AU REPORTING

Pas de modification notable des enjeux pertinents en 2022. Le périmètre inclus désormais les opérations de Marseille (unité démarrée en 2021)

PÉRIODE DE REPORTING

Du 1er janvier au 31 décembre 2022.
Sauf mention contraire, toutes les données du rapport sont données au 31 décembre.

CYCLE DE REPORTING

Annuel. Publication du précédent rapport : mai 2021.

POINT DE CONTACT POUR LES QUESTIONS RELATIVES AU RAPPORT

Responsable Développement Durable : emilie.dehu@ecoslops.com

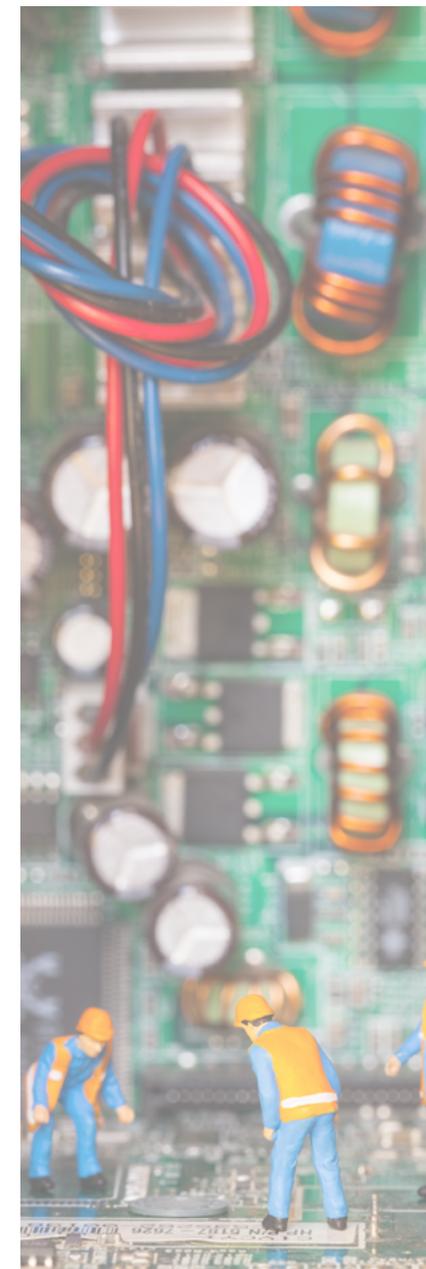
DÉCLARATION DE REPORTING FAISANT RÉFÉRENCE AUX NORMES GRI

Ce document fait référence aux GRI Standards Détails dans le tableau de correspondance.

VERIFICATION EXTERNE

Ce rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification externe.

Les données concernant les émissions de CO2 et les effluents sont vérifiées par des organismes tiers.





| Property Name | Property ID | Results | Units (SI) |
|----------------------------------|-------------|-----------------|------------|
| Specific volume | v | 0.0011019290 | m³/kg |
| Specific enthalpy | h | 675.6224034710 | kJ/kg |
| Specific entropy | s | 1.9426804423 | kJ/(kg·K) |
| Specific energy | ex | 526.0360094139 | kJ/kg |
| Specific internal energy | u | 674.8510531603 | kJ/kg |
| Specific isobaric heat capacity | cp | 4.3376358534 | kJ/(kg·K) |
| Specific isochoric heat capacity | cv | 3.4816082002 | kJ/(kg·K) |
| Speed of sound | w | 1443.4062093588 | m/s |

FORMULES DE CALCUL

Produits et matériaux d'emballage valorisés (GRI 301-3)

(Produits et matériaux d'emballage valorisés au cours de la période de reporting/Produits vendus au cours de la période de reporting) x 100

Consommation de carburant totale au sein de l'organisation provenant de sources non renouvelables (GRI 302-1-a)

Des facteurs de conversion ont été utilisés pour convertir des tonnes en tep (tonne d'équivalent pétrole) et des tep en GJ. Voir la feuille de calcul des facteurs de conversion ci-dessous

Le total en GJ de la consommation et de la vente de vapeur (GRI 302-1-c-iv et 302-1-d-iv) a été btenu en utilisant l'enthalpie spécifique selon la formule IAPWS-IF97 à base de vapeur avec P (absolu) = 8 bar et Température = 170,5 °C

Electricité : 1Kwh = 0,0036GJ
Le poids de l'air est basé sur un facteur d'émission de 1,225kg/m3 pour un air à 15°C au niveau de la mer.

La consommation énergétique totale au sein de l'organisation (GRI 302-1-e)

Carburant non renouvelable consommé + carburant renouvelable consommé + électricité, chauffage, refroidissement et vapeur achetés à des fis de consommation + électricité, chauffage, refroidissement et vapeur générés par l'organisation et qui ne sont pas consommés - électricité, chauffage, refroidissement et vapeur vendus.

Ratio d'intensité énergétique (GRI 302-3-a)

Énergie consommée (GJ) /nombre de tonnes produites
Le dénominateur choisi est la tonne de slops produites
Tous les types d'énergie

consommés sont inclus. Le ratio inclut la consommation énergétique au sein de l'organisation.

Effluents - information contextuelle nécessaire à la compréhension des modalités de compilation des données (GRI 303-4-e)

Les substances prioritaires sont suivies avec une fréquence allant du mensuel au trimestriel en fonction de la substance. Il n'y a pas de registre d'incident de non-conformité sur ces substances. Habituellement, les paramètres sont inférieurs aux limites de détection des méthodes de laboratoire standard.

Consommation d'eau totale (GRI 303-5-a et 303-5-b)

Volume total d'eau prélevée - volume total d'eau rejetée

Émissions (GRI 305-1-e, 305-2g)

Pour la conversion en équivalent

CO2 l'annexe VI du règlement de l'Union européenne n° 601/2012 relatif à la surveillance et à la déclaration des émissions de gaz à effet de serre au titre de la directive 2003/87/CE du Parlement européen et du Conseil a été utilisée.

Marseille : Pour le Gaz naturel, ont été utilisées les données fournies par GRT.

Outils de calcul utilisés (GRI 305-2-g)

Sines : A été utilisé jusqu'à 2021, le facteur de conversion pour les industries indiquées par le fournisseur d'énergie électrique. CO2 = 250,91 g / kWh.

A partir de 2022, est utilisé le facteur de conversion de l'Agence environnementale portugaise : 0,184g CO2/Mwh)

Taux de recrutement (GRI 401-1-a)

Moyenne départs et arrivées/effectif en début de période

Taux de Turnover (GRI 401-1-b)

(((Nombre de départs en N + Nombre d'arrivées en N) /2) / effectif au 1er janvier de l'année N) x 100

Congé Parental (GRI 401-3)

Taux de reprise du travail = (Nb total d'employés qui ont effectivement repris le travail après un congé parental / Nb total d'employés devant reprendre le travail après un congé parental) x 100

Taux de rétention = (Nb total d'employés restés en poste 12 mois après la reprise du travail après une période de congé parental/ Nb total d'employés revenant de congé parental au cours de la période précédente) x 100

Accidents du travail (GRI 403-9)

Taux de décès suite à un accident du travail

(Nombre de décès suite à un accident du travail / Nombre d'heures travaillées) x 1 000 000

Taux d'accidents du travail aux conséquences graves

(Nombre d'accidents du travail aux conséquences graves / Nombre d'heures travaillées) x 1 000 000

Taux d'accidents du travail enregistrables

(Nombre d'accidents du travail enregistrables / Nombre d'heures travaillées) x 1 000 000

Formation (GRI 404-1)

Nombre moyen d'heures de formation par an par employé

Nombre total d'heures de formation dispensées aux employés / Nombre total d'employés

Nombre moyen d'heures de formation par an par employé par genre

Nombre total d'heures de formation dispensées aux hommes ou aux femmes / Nombre total d'employés hommes ou femmes

Matrice de biodiversité

Cette matrice a été réalisée grâce à une méthodologie du Pacte Mondial des Nations Unies. La dépendance et les impacts relatifs aux services écosystémiques ont été évalués grâce au site encore.naturalcapital.finance.

TABLE DE CORRESPONDANCE

ISO 26 000/GRI standards/ODD

Ecoslops a publié les informations citées dans cet index de contenu GRI ,
pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022, en se référant aux normes GRI.

| Nom de l'indicateur | Références aux GRI STANDARDS | ODD | PAGE / SECTION DU RAPPORT |
|---|---|-------|---------------------------|
| Nom de l'organisation | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102 - 1 | | p. 4 |
| Lieu géographique du siège | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102 - 3 | | p. 4 |
| Lieu géographique des sites d'activité | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102 - 4 | | p. 4 |
| Capital et forme juridique | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102 - 5 | | p. 4 |
| Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-10 | 11-12 | p. 63 |
| Principe de précaution ou approche préventive | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-11 | 3 | p. 19 |
| Initiatives externes | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-12 | 16-17 | p. 13 |
| Adhésion à des associations | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-13 | 16 | p. 51-52 |
| Déclaration du décideur le plus haut placé | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-14 | | p. 3 |
| Principaux impacts, risques et opportunités | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-15 | 3-4-5 | p. 8-9 |
| Valeurs, principes, normes et règles de conduite | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-16 | 14 | p. 6, 57 |
| Structure de Gouvernance | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-18 | 16-17 | voir RGE |
| Délégation de l'autorité | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-19 | 16 | p. 7 |
| Activités, marques, produits et services | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-2 | 16 | p. 14,24 |
| Responsabilité de la direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-20 | tous | p. 7 |
| Présidence de l'organe de Gouvernance le plus élevé | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-23 | | voir RGE |
| Conflits d'intérêts | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-25 | 16 | p. 56-57 |
| Existence d'un actionnaire majoritaire | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-25-b-iii | | p. 59 |
| Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-31 | Tous | p. 11 |
| Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-32 | 13-12 | p. 7 |
| Communication des préoccupations majeures | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-33 | | p. 5 |
| Liste des enjeux pertinents | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-47 | 8 | p. 10 |
| Marchés desservis | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-6 | 12 | p. 14,16 |
| Taille de l'organisation | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-7-a-i-ii-iii-v | | p. 4 |
| Informations concernant les employés et les autres travailleurs | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-8 | 10 | p. 4 |
| Chaîne d'approvisionnement | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-9 | 12 | p.20 |
| Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-17 | 16 | p. 57 |

| | | | |
|--|---|---------------|-------------|
| Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-21 | 16 | p. 48 |
| Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la définition de l'objet social, des valeurs et de la stratégie | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-26 | 16-17 | p. 7 |
| Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-27 | 16 | p. 7 |
| Recours à la consultation des parties prenantes pour étayer l'identification et la gestion des enjeux économiques, environnementaux et sociaux et de leurs impacts, risques et opportunités par l'organe de gouvernance le plus élevé. | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-29-b | 16-17 | p. 47 |
| Liste des groupe de parties prenantes | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-40 | 17 | p. 47 |
| Accords de négociation collective | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-41 | 8, 16 | p. 41 |
| Identification et sélection des parties prenantes | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-42 | 17 | p. 47 |
| Approche de l'implication des parties prenantes | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-43 | 17 | |
| Enjeux et préoccupations majeurs soulevés | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-44 | | |
| Entités incluses dans les états financiers consolidés | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-45 | | p. 63 |
| Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-46 | | p. 63 |
| Modifications relatives au reporting | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-49 | | p. 63 |
| Période de reporting | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-50 | | p. 63 |
| Date du rapport le plus récent | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-51 | | p. 63 |
| Cycle de reporting | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-52 | | p. 63 |
| Point de contact pour les questions relatives au rapport | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-53 | | p. 63 |
| Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-54 | | p. 63 |
| Index du contenu GRI | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-55 | | p. 63 |
| Vérification externe | GRI 102 Eléments généraux d'information (2016) / 102-56 | 17 | p. 63 |
| Capitalisation totale répartie en termes de dettes et de fonds propres | GRI 102 : Eléments généraux d'information (2016) / 102-7-a-iv | | p. 62 |
| Approche managériale Environnement | GRI 103 : Approche managériale (2016) / 103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii | 3-5,8,10,16 | p. 19 |
| Approche managériale Social | GRI 103 : Approche managériale (2016) / 103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii | 3-5,8,10,16 | |
| Approche managériale Gouvernance | GRI 103 : Approche managériale (2016) / 103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii | 8,10,16,17 | p. 60 |
| Valeur économique directe générée et distribuée | GRI 201 : Performance économique (2016) / 201-1 | 1,8 | p. 61 |
| Aide financière publique | GRI 201 : Performance économique (2016) / 201-4 a et c | | p. 61 |
| Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale | GRI 202 : Présence sur le marché (2016) / 202-2 | 8,10 | p. 48 |
| Investissements dans les infrastructures et mécénat | GRI 203 : Impacts économiques indirects (2016) / 203-1 | 1,3,4,5,10,17 | p. 37,44,49 |

| | | | |
|--|---|-----------|------------------|
| Impacts économiques indirects significatifs | GRI 203 : Impacts économiques indirects (2016) / 203-2 | 8,9,12 | p. 48 |
| Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux | GRI 204 : Pratiques d'achats (2016) / 204-1 | 8,12 | p. 54 |
| Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption | GRI 205 : Lutte contre la corruption (2016) / 205-1 | 16 | p. 58 |
| Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption | GRI 205 : Lutte contre la corruption (2016) / 205-2 | 16 | p. 58 |
| Cas avérés de corruption et mesures prises | GRI 205 : Lutte contre la corruption (2016) / 205-3 | 16 | p. 58 |
| Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust | GRI 206 : Comportement anticoncurrentiel (2016) / 206-1 | 16 | p. 58 |
| Fiscalité | GRI 207 : Fiscalité (2019) / 207-1 | 16 | p. 61 |
| Matières utilisées par poids ou par volume | GRI 301 : Matières (2016) / 301-1 | 12 | p. 20 |
| Matières recyclées utilisées | GRI 301 : Matières (2016) / 301-2 | 12-13 | p. 20 |
| Produits et matériaux d'emballage valorisés | GRI 301 : Matières (2016) / 301-3 | 8,9,12,13 | p. 20 |
| Consommation énergétique au sein de l'organisation | GRI 302 : Energie (2016) / 302-1-a-b-c-d-e | 12-13 | p. 24 |
| Normes, méthodologies, hypothèses et/ou outils de calcul utilisés pour la consommation énergétique au sien de l'organisaion | GRI 302 : Energie (2016) / 302-1-f | | p. 64 |
| Facteurs de conversion des indicateurs environnementaux | GRI 302 : Energie (2016) / 302-1-g | 13-14-15 | p. 64 |
| Intensité énergétique | GRI 302 : Energie (2016) / 302-3 | 12-15 | p. 24 |
| Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée | GRI 303 : Eau et effluents (2018) / 303-1* | 3,6,12 | p. 25 |
| Gestion des impacts liés au rejet d'eau | GRI 303 : Eau et effluents (2018) / 303-2* | 6,12-15 | p. 26 |
| Prélèvement d'eau | GRI 303 : Eau et effluents (2018) / 303-3* | 6,12-15 | p. 25 |
| Rejet d'eau | GRI 303 : Eau et effluents (2018) / 303-4-a, b, c, d-i-ii-et e* | 6, 12-15 | p. 25 |
| Consommation d'eau | GRI 303 : Eau et effluents (2016) / 303-5* | 6,12-15 | p. 25 |
| Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées | GRI 304 : Biodiversité (2016) / 304-1 | 12-15,17 | p. 27 |
| Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité | GRI 304 : Biodiversité (2016) / 304-2-a | 12-15,17 | p. 27-28 |
| Habitats protégés ou restaurés | GRI 304 : Biodiversité (2016) / 304-3 | 12-15,17 | p. 28 |
| "Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées parles opérations" | GRI 304 : Biodiversité (2016) / 304-4 | 14-15 | c.f rapport 2020 |
| Émissions directes de GES (champ d'application 1) | GRI 305 : Emissions (2016) / 305-1 | 12-15 | p. 23 |
| Émissions indirectes de GES (champ d'application 2) | GRI 305 : Emissions (2016) / 305-2 | 12-15 | p. 23 |
| Intensité des émissions de GES | GRI 305 : Emissions (2016) / 305-4-a | 12-15 | p. 23 |
| Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) | GRI 305 : Emissions (2016) / 305-6-a-b | 12-15 | p.23 |
| La source des facteurs d'émission utilisés. | GRI 305 : Emissions (2016) / 305-6-c | | p. 64 |

| | | | |
|--|--|-----------|----------|
| Les normes, méthodologies, hypothèses et/ou outils de calcul utilisés pour le calcul des émissions | | 16 | p. 64 |
| Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales | GRI 307 : Conformité environnementale (2016) / 307-1 | 9,13-15 | p. 23 |
| "Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux" | GRI 308 : Evaluation environnementale des fournisseurs (2016) / 308-1 et 308-2 | 12-13 | p. 54 |
| Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel | GRI 401 : Emploi (2016) / 401-1 | 5,8,10 | p. 39 |
| Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel | GRI 401 : Emploi (2016) / 401-2 | 5,8,10 | p. 51 |
| Congé parental | GRI 401 : Emploi (2016) / 401-3 | 8 | p. 41 |
| Système de management de la santé et de la sécurité au travail | GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-1* | 3,8 | p. 32 |
| Maladies professionnelles | GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-10* | 3,8 | p. 34 |
| Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables | GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-2* | 3,4,8 | p. 32 |
| Services de santé au travail | GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-3* | 3,8 | p. 35 |
| Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail | GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-4* | 3,4 | p. 35 |
| Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail | GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-5* | 3,4 | p. 31 |
| Promotion de la santé des travailleurs | GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-6* | 3,17 | p. 35,44 |
| Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires | GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-7* | 3,8 | p. 35 |
| Travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail | GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-8* | 3,8,10 | p. 35 |
| Accidents du travail | GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2018) / 403-9* | 3 | p. 33-34 |
| Nombre moyen d'heures de formation par an par employé par genre | GRI 404 : Formation et éducation (2016) / 404-1-a | 4,5,8 | p. 42 |
| Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition | GRI 404 : Formation et éducation (2016) / 404-2-b | 4-10-8 | p. 42 |
| Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière | GRI 404 : Formation et éducation (2016) / 404-3-a | 5,8,10 | p. 40 |
| Diversité des organes de gouvernance et des employés | GRI 405 : Diversité et égalité des chances (2016) / 405-1 | 5,10 | p. 38 |
| Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes | GRI 405 : Diversité et égalité des chances (2016) / 405-2 | 5,7,8 | p. 38,41 |
| Cas de discrimination et mesures correctives prises | GRI 406 : Lutte contre la discrimination (2016) / 406-1 | 5,8,10,16 | p. 39 |
| Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril | GRI 407 : Liberté syndicale et négociation collective (2016) 407-1 | 8,16 | p. 54 |
| Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants | GRI 408 : Travail des enfants (2016) / 408-1 | 8,16 | p. 53 |

| | | | |
|---|--|-----------|----------|
| Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire | GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire (2016) / 409-1 | 8,16 | p. 53 |
| Cas de violations des droits des peuples autochtones | GRI 411 : Droits des peuples autochtones (2016) / 411-1 | 8,16 | p. 48 |
| Opérations ayant été soumises à des contrôles du respect des droits de l'homme ou des évaluations des impacts | GRI 412 : Evaluation des droits de l'homme (2016) / 412-1 | | p. 48 |
| Formation des employés sur les politiques ou procédures relatives aux droits de l'homme | GRI 412 : Evaluation des droits de l'homme (2016) / 412-2 | 4-10 | p. 48 |
| Accords et contrats d'investissement importants incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou soumis à une vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'homme | GRI 412 : Evaluation des droits de l'homme (2016) / 412-3 | | p. 53 |
| Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement | GRI 413 : Communautés locales (2016) / 413-1 | 5-8-16-17 | p. 47-48 |
| Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales | GRI 413 : Communautés locales (2016) / 413-2 | 16 | p. 58 |
| Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux | GRI 414 : Evaluation sociale des fournisseurs (2016) / 414-1 | 10-16 | p. 47-48 |
| Contributions politiques | GRI 415 : Politiques publiques (2016) / 415-1 | 16-17 | p. 17,56 |
| Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité | GRI 416 : Santé et sécurité des consommateurs (2016) / 416-1 | 3-4 | p. 50 |
| Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage | GRI 417 : Commercialisation et étiquetage (2016) / 417-1 | 3,12 | p. 50 |
| Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage | GRI 417 : Commercialisation et étiquetage (2016) / 417-2 | | p. 50 |
| Cas de non-conformité concernant la communication marketing | GRI 417 : Commercialisation et étiquetage (2016) / 417-3 | 10,16 | p. 50 |
| Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients | GRI 418 : Confidentialité des données des clients (2016) / 418-1-a-b-c | 16 | p. 50 |

GLOSSAIRE



Accident du travail : Accident non fatal ou fatal résultant ou survenant dans le cadre du travail

Chaîne de valeur : La chaîne de valeur d'une organisation englobe les activités qui transforme les intrants en extrants par le biais de la valeur ajoutée. Elle inclut des entités avec lesquelles l'organisation entretient des relations d'affaires directes ou indirectes et qui soit fournissent des produits à l'organisation, soit en reçoivent

Conflit d'intérêt : Situation dans laquelle une personne est confrontée aux choix entre les exigences de sa fonction et ses intérêts personnels et privés

Développement durable : Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins

Émissions directes de GES (scope 1) : Émissions de GES provenant de sources appartenant à une organisation ou contrôlée par celle-ci

Émissions indirectes de GES (scope 2) : Émissions de GES résultant de la génération de l'électricité, du chauffage, de la climatisation et de la vapeur achetées ou acquises et consommées par une organisation

Enjeu : Sujet économique, environnemental ou social.

Équivalent CFC-11 (trichlorofluorométhane): Mesure utilisée pour comparer différentes

substances d'après leur potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PAO).

Équivalent dioxyde de carbone (CO²) : Mesure utilisée pour comparer les émissions de différents types de gaz à effet de serre d'après leur potentiel de réchauffement climatique (PRC).

Gaz à effet de serre (GES) : Gaz contribuant à l'effet de serre en absorbant le rayonnement infrarouge.

Impact : Référence à l'effet d'une organisation sur l'économie, l'environnement et/ou la société, ce qui peut en retour indiquer sa contribution (positive ou négative) au développement durable.

Partie prenante : Entité ou personne dont il peut raisonnablement être attendu qu'elle soit affectée de manière significative par les activités, les produits et les services d'une organisation ou dont il peut raisonnablement être attendu que les actions affectent la capacité de l'organisation à mettre en œuvre avec succès ses stratégies et à atteindre ses objectifs.

PCA : Plan de Continuité d'Activité.

SSE : Santé Sécurité et Environnement.

SSEQ : Santé Sécurité Environnement et Qualité.

Crédits photos :

Ecoslops | Adobestock | Dreamstime | Noun Project

